

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

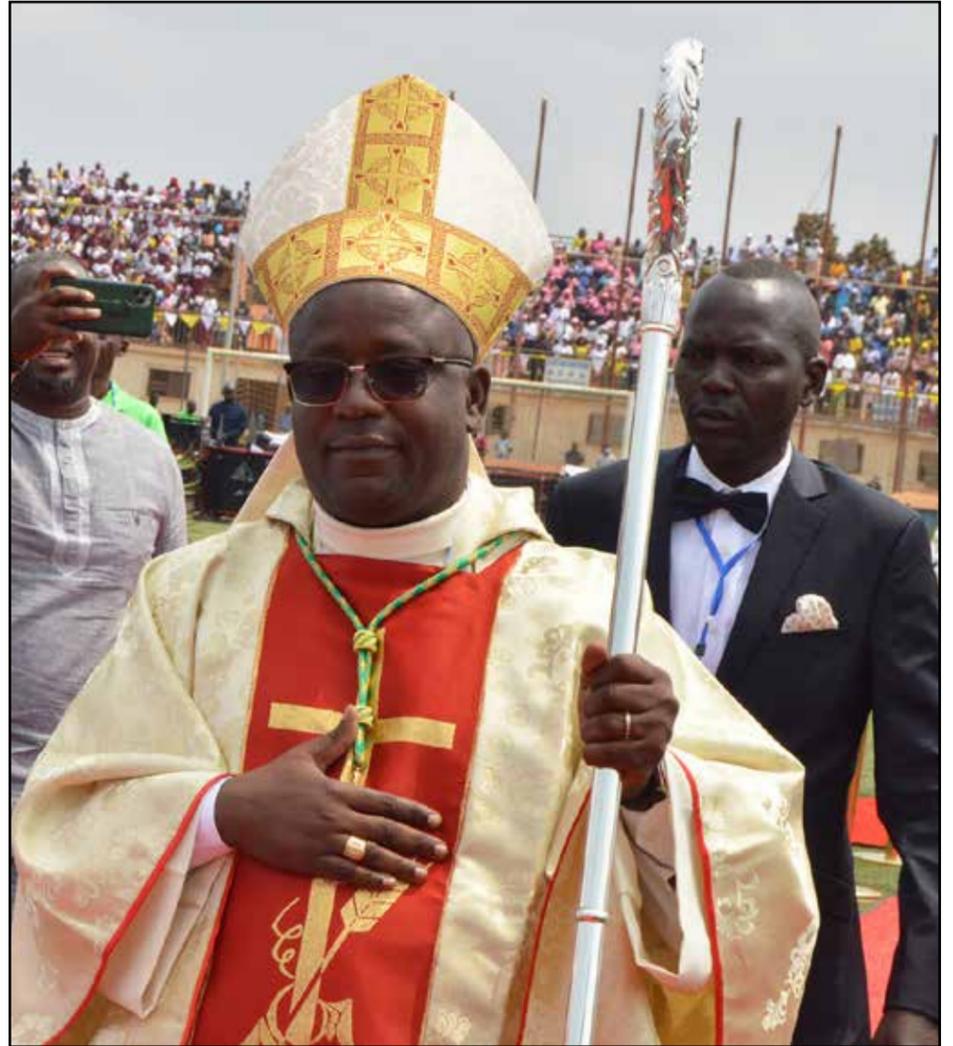
N° 4137 du Jeudi 4 Août 2022 - 70<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

## DIOCESE DE DOLISIE

### **Mgr Toussaint Ngoma Foumanet a pris possession canonique de son siège épiscopal**

*Le nouvel Evêque de Dolisie*

*(PP. 12-13)*



## EDITORIAL

### **Au fond du subconscient**

## RD CONGO

### **La MONUSCO prise violemment à partie**

*(P.7)*

## CANAL+

### PROMO LIPANDA+

**30 JOURS  
OFFERTS**



**PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE**  
PROFITEZ DE 30 JOURS SUR EVASION+ OU TOUT CANAL+

ACCES 5 500 FCFA/MOIS	EVASION 11 000 FCFA/MOIS	EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS
--------------------------	-----------------------------	------------------------------

EVASION 11 000 FCFA/MOIS	EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS	TOUT CANAL+ 44 000 FCFA/MOIS
-----------------------------	------------------------------	---------------------------------

06 877 92 92  
CANAL+ CONGO

## LEGISLATIVES

### **Sans surprise, le PCT confirme son hégémonie**

*(P.3)*

## DEUXIEME TOUR DES LEGISLATIVES

### **Les urnes attendaient les électeurs**

*(P.3)*



## PROMAN SAS En sigle «PROMAN»

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 Francs CFA  
Siège social: 43, Rue Jean MAHOUKOU 2 Mvoumvou, Base, B.P.: 1264  
RCCM: CG-PNR-01-2020-B16-00008  
Pointe-Noire, République du Congo

### INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 janvier 2022, enregistré aux domaines et timbres de Pointe-Noire-Centre le 15/07/2022, sous le folio 136/8, n°0691 et au tribunal de commerce dans l'extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier n° CG-PNR-01-2022-B16-0008, les actionnaires ont décidé ce qui suit:

- La nomination du commissaire aux comptes, Mr LINVANI.

MPION Magloire Bienvenu, Expert-comptable agréé CEMAC EC-460, pour un mandat de six (6) exercices sociaux, s'achevant lors de l'Assemblée générale qui sera appelée au plus tard le 30 juin 2027, à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2026, conformément aux dispositions des articles 376 et 379 de l'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés et du groupement d'intérêt économique.

Fait à Pointe-Noire, le 01 Août 2022

Pour insertion,

**CABINET LMD ET ASSOCIES**

MAITRE TALITHA EMMA SARAH MALONGA, NOTAIRE  
EXERÇANT EN L'ETUDE DE MAITRE FELIX MAKOSSO LASSI, NOTAIRE  
B.P. 1444 TEL: 00 242 06.481.46.10  
Brazzaville – République du Congo

### SOCIÉTÉ WANHENG ENGINEERING SERVICES CO., LTD

SARLU au capital de 1.000.000 de Francs CFA  
Siège social : Village Tandou Mboma, Tchiamba-Nzassi  
Pointe-Noire, République du Congo / RCCM N° CG-PNR-01-2021-B13-00430

### INSERTION LEGALE

Suivant procès-verbal des Décisions ordinaires de l'Associé unique de la société Wanheng Engineering Services Co., Ltd. SARLU en date du 27 Juillet 2022, dûment enregistré en date du 28 Juillet 2022 auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le folio 140/19 N° 6416, il a été notamment décidé:

- La nomination d'un nouveau Gérant en la personne de Monsieur WU XINGWEI, de nationalité Chinoise, lequel a accepté et a déclaré n'être frappé d'aucune mesure prévue par l'Acte uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales, susceptible de lui interdire les fonctions de Gérant de la Société, en remplacement de Monsieur Xiao

LIANG, de nationalité Chinoise.

- La détermination de la rémunération du nouveau Gérant
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Dépôt du procès-verbal des Décisions ordinaires susvisé a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription modificative au Registre du Commerce et Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00897.

Fait à Pointe-Noire, le 1er Août 2022.

Pour avis,  
**La Notaire.**

### REMERCIEMENTS

Le couple Armand Ngalou et Leticia Songolo remercie les parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme lors du mariage coutumier qui a eu lieu le samedi 30 juillet 2022 à Pointe-Noire, précisément au quartier Mpaka, non loin de la maternité Madeleine Mouissou.

**Que tous trouvent, ici, notre reconnaissance indéfinie.**

**Équateur Denis NGUIMBI**



## CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO ECOLE CONVENTIONNEE EVANGELIQUE



**Vous propose des formations:**

#### \*A LA CARTE EN:

- Gestion des stocks
- Gestion administrative
- Informatique
- Anglais

#### \*BTS ET LICENCE PRO EN:

- Comptabilité et Gestion des Organisations
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Actions Commerciales
- Assistance de Direction

#### \*CAP EN:

- Hôtellerie
- Cuisine

#### \*BP EN:

- Maintenance Informatique et Réseau
- Analyse financière
- Gestion d'Entreprise
- Comptabilité
- Transit
- Réseaux et Télécommunications
- Génie Logistique et Transport
- Banque et Finances
- Pâtisserie
- Secrétariat Bureautique

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à vendredi, de 8h à 21h et samedi de 8h à 15h.

SUECO est situé derrière la Direction Départementale de E2C Pointe-Noire.

**Contacts:** suecoec@yahoo.fr

Tél.: (242) 06 679 12 91/06 654 51 93

«SUECO, Former pour libérer l'Homme»

### REMERCIEMENTS

La famille BOULOU adresse ses sincères remerciements au Premier Ministre Anatole Collinet Makosso, à la Mairie de Pointe-Noire, au Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social (R.D.P.S.), aux diverses belles-familles, aux parents, amis et connaissances dans toute leur diversité, pour leur assistance morale, physique et financière qu'ils ont bien voulu apporter, lors des funérailles de leur chef de famille, Victor BOULOU, ancien Directeur des C.E.G Les Trois Glorieuses et 5 Février de Pointe-Noire, Maire de l'Arrondissement 2 Mvoumvou, à Pointe-Noire, ancien député à l'Assemblée Nationale, décédé le 30 juin 2022.



**Que vos actes de compassion et de générosité soient récompensés par le Dieu Tout-puissant qui voit tout!**

### LA SEMAINE AFRICAINE

**Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique**  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

#### Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Archevêque de Pointe-Noire

#### Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

#### Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

#### Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)  
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tél.: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Arnel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

#### Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

#### Service Commercial:

Brazzaville:  
Tél.: 06.660.75.86 / 04.056.22.29  
Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet:  
www.lasemaineafricaine.net

# Sans surprise, le PCT confirme son hégémonie

Organisé le 31 juillet 2022, le deuxième tour des élections législatives a rendu son verdict, le mardi 2 août dernier, avec la publication des résultats par le ministre de l'administration du territoire, Guy Georges Mbacka. Sans surprise, comme au premier tour, le PCT, parti présidentiel, a raflé 9 des 25 sièges à pourvoir, confortant ainsi sa majorité absolue avec 112 députés dans l'ensemble des deux tours. Les autres partis de la majorité, les indépendants, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), principal parti de l'opposition, et l'UDH-Yuki se partagent les miettes : 39 sièges.

Premier parti de la majorité présidentielle, le PCT s'est taillé la part du lion. Une fois de plus, il est sorti vainqueur de ce deuxième tour des élections législatives avec 9 députés dont 2 à Brazzaville, 2 à Pointe-Noire, 1 dans le Kouilou, 2 dans le Niari, et 2 dans la Bouenza. Les deux principaux partis de l'opposition, l'UPADS et l'UDH Yuki, ont remporté respectivement, 3 et 4 sièges. Le MUST, autre parti de l'opposition, a récupéré le siège de Mouyondzi, qui échoit à sa présidente, Claudine Munari. Quant au PRL, parti de l'opposition dite modérée, il obtient 2 sièges. La DRD et le CPR ont chacun 1 député. Le reste des sièges, 3 au total, reviennent aux candidats indépendants. Globalement, le PCT a obtenu 112 députés, l'UPADS (7), l'UDH-Yuki (7), les indépen-

dants (4), RDPS (2), le MAR (4), la DRD (2), l'URDC (1), le PRL (2), l'APC (1), le CPR (1), le RC (1), la chaîne (1), le MUST (1), le MDP (1), le Club 2002 (2). La fausse note vient du MCD-DI d'Euloge Landry Kolélas qui sort des deux tours des élections législatives avec un seul député. Une véritable descente aux enfers pour cette formation politique qui a longtemps régné sur l'échiquier politique national. Des partis comme l'UMP de Digne Elvis Okombi Tsalissan, le CDR de Bonaventure Boudzika, le MHNC de Michel Mboussi-Ngouari, le Congo en marche de Jean Valère Mbani et le PULP de Médard Moussodia ont quitté l'Assemblée nationale. Tandis que d'autres, comme l'APC, l'URDC ont fait leur première entrée à l'Assemblée nationale aux côtés des habitués

comme le PCT, l'UPADS qui a perdu deux députés par rapport à 2017, le MAR, le RDPS, le RC, etc. Ainsi, Pascal Tsaty-Mabiala sera, donc, incontestablement, le leader de l'opposition parlementaire, bien qu'ayant le même nombre de députés que l'UDH-Yuki. A la différence, ce parti n'a pas encore élu son président après le décès de Guy Brice Parfait Kolélas en mars 2021. Par ailleurs, beaucoup d'habitues de l'hémicycle et certaines personnalités politiques ont été battus, soit au premier ou au deuxième tour. Parmi eux : Bonaventure Boudzika (Makélékélé III), Digne Elvis Okombi Tsalissan (Ngo), Jacqueline Lydia Mikolo (Mouyondzi), Régis Joseph Kibonzi (Bacongo 1), Médard Moussodia (Moungali III), etc. Du côté de la Convention des partis républicains (CO-PAR), une plateforme de l'opposition modérée, deux de ses leaders ont été battus à Makélékélé III et Mindouli I. Seul le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a été réélu à Kinkala commune. D'autres élus siègeront pour la première fois, comme: Princesse Gaëtaneline Mouangassa (Makélékélé III), Ayessa Itoua (Makélékélé IV), Michel Guimbi (Kimgongo), Ghislain Thierry Manguessa Ebomé (Sembé), Guy Patrick Gondzia (Dongou), Angèle Okoko (Ouessou

II), Ludovic Ngatsé (Ollombo II), Yves Fortune Moundélé Ngolo Ehourossia (Ongogni), Melly Florent Ntsiba Ngouloubi (Lékana), Serge Brunon Ikiemi (Oyo district), Arlette Soudan Nonault (Mbama), Bernard Ongouali (Ewo district), Anicet Ndoumangoyi (Moungoundou Nord), Yacine Bobra née Koumba (Banda), Arcène Niamba (Komono), Paul Nganongo (Ngabé), Prince Bertrand Bahamboula (Mayama), Kolélas Ntoulili (Kinkala district), Rosalie Matondo (Louomo), Ernest Vianney Ekombalawa (Ignié), Louis Gabriel Missatou (Lumumba I), Vadim Eset Mvouba (Bacongo II), Rick Gérard Bokilo (Poto-Poto I), Esther Gamassa Ahissou (Île Mbamou), Dieudonné Bantsima (Mfilou I), etc. A côté d'eux, des vieux routiers : Isidore Mvouba, Fernand Sabaye, Alain Moka, Pascal Tsaty-Mabiala, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, Mme Antoinette Tiélé Gambia Olou, Charlotte Opimbat, Léon Alfred Opimbat, Thierry Obié, Maurice Mavoungou, Roland Bouiti Viaudo, Jean Sibali, Bernard Bâti, Nkouka née Maganga Yogo Marianne, Adélaïde Mougany, Firmin Ayessa, Raymond Zéphirin Mboulou, Laurent Tongo, Roland Bouiti Viaudo, Maurice Mavoungou, Paul Tchignoumba, Jean Claude Ibovi (Talangai II), etc.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## DEUXIEME TOUR DES LEGISLATIVES

# Les Congolais ont encore boudé les urnes

Les Congolais se sont rendus aux urnes le 31 juillet dernier pour élire le dernier carré des députés devant constituer la 15<sup>ème</sup> législature de l'Assemblée nationale. Malgré les garanties données, ce 2ème tour des législatives qui s'est déroulé sans incident majeur sur l'ensemble du territoire national a été entaché d'irrégularités, de fraudes et du sempiternel problème d'achat des consciences qui semble désormais prendre corps dans la société, ternissant ainsi l'image de la jeune démocratie congolaise.

Sans surprise, le PCT va conforter sa majorité absolue avec 103 députés au premier. Après les cas de fraudes massives signalés par l'opposition, la population s'attendait à la disqualification de certains décriés. Il n'en a rien été. Plusieurs électeurs ont tenté de voter deux ou trois fois dans un bureau de vote. Beaucoup ont été aussi pris en flagrant délit par les agents de la force publique ou repoussés par les sympathi-

sants de certains candidats qui étaient aux aguets pour ne pas se voir voler la victoire. D'autres, par contre, ont été surpris en train de distribuer de l'argent pour l'achat des consciences. Des échauffourées ont également été enregistrées devant certains bureaux de vote où les partisans des candidats s'en sont pris violemment aux candidats soupçonnés de tricherie. Nombreux électeurs se sont présentés avec des pièces d'état



Les résultats de vote vont-ils refléter la volonté du peuple?

civil non conformes. Le scrutin a été marqué par un fort taux d'abstention comme au premier tour. Les électeurs ont préféré rester chez eux. Le désintéressement de la population est-elle le reflet d'un désaveu. Car, disent-ils, «même si nous partons voter, les résultats sont

déjà connus d'avance. Ils ne reflètent pas notre volonté. Nous ne voyons donc pas l'importance d'aller voter», a déclaré un habitant du quartier Châteaudeau d'eau, qui a préféré s'adonner au jeu de scrabble avec des voisins.

KAUD

## Editorial

# Au fond du subconscient

La page des élections législatives tend à se tourner définitivement. Le Parti congolais du travail a réaffirmé sa suprématie sur la vie politique du pays en raflant la majorité absolue des sièges au Parlement. Victoire acquise normalement ou, accuse l'opposition, par les moyens de contournement de toujours : le fait est que nous en avons pris pour cinq nouvelles années d'Etat PCT. Et que les réussites et les échecs d'ici aux prochaines législatives lui seront largement imputables.

Il fallait bien un vainqueur et des perdants ; il fallait bien les plaignants de toujours qui contestent toujours ; il fallait aussi la frayeur suscitée par la brassée des facknews. Au fait, Mouyondzi brûle-t-il ? Si non, c'est donc que tout ce qui a été annoncé, y compris par nous autres les journalistes, n'aura servi qu'à se faire peur. Dans une localité où Mme Claudine Munari semble bien implantée, Mme Lydia Mikolo, toute fille du coin et tout PCT qu'elle soit, ne pouvait que s'incliner sportivement.

Nous venons de passer un mois fou où, à défaut des violences annoncées, nous avons eu droit à une psychanalyse qui nous a révélés en tant que peuple. Nous nous sommes soumis à une psychanalyse qui ne nous a pas révélés les uns aux autres (nous nous connaissons !) ; elle nous a confortés sur les lignes de fracture sur lesquelles se hérissent nos murs de crête. Ce qui se dit tout bas et que nous comprimons du mieux que nous pouvons pour ne pas le laisser paraître, est surgi de nos bouches sous les fatwas les plus décapants.

Nous avons feint de nous en indigner. Nous avons feint de condamner ceux qui tenaient des propos visiblement haineux, tribalistes et ostracisant. En d'autres temps, qui aurait osé proclamer, dans un pays où les violences tribales du début des indépendances sont dans l'esprit de tous et règlent les codes de pouvoir, de recrutements et de positionnement social, que Ouessou n'est pas la terre des non-PCT ? Comment aurions-nous pu accepter qu'un artiste décrète une «langue du pouvoir» ? Et qu'un ministre proclame péremptoirement qu'ils ne peuvent quitter le pouvoir parce qu'ils n'ont pas achevé leur travail ? Nous avons entendu cela sans véritable surprise indignation, parce que nous savons que c'est cela la logique qui régit nos règles de vie au Congo et que tout le reste est pur vernis. Que la réalité socio-politique révélée par ces élections nous a donné à voir le patchwork d'un Congo où chacun a son bout de terroir, et son bout d'ethnie. Ouessou ou Mouyondzi, aucune importance, pourvu que les nôtres soient là où la tribu les veut. Et tant pis pour ceux que la cigogne n'a pas déposés du bon côté du nid. «Pas un ministre, pas même un député dans votre famille ? Désolé : écarterez-vous de notre chemin vers l'écuelle !»

Albert S. MIANZOUKOUTA

## Tarifs d'abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	96 Euros	
	Expédié: 23.400	192 Euros	
1 an		Europe	
	Retrait sur place: 31.200	96 Euros	
	Expédié: 46.800	192 Euros	
France, Afrique Francophone		Amérique-Asie	
	91 Euros	100 Euros	
		200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LEGISLATIVES

# Ferréol Ngassackys remercie les électeurs de Poto-Poto

Après la publication des résultats du premier tour des élections législatives des 4 et 10 juillet dernier donnant victorieux les trois candidats du PCT, à Poto-Poto et 10 conseillers locaux, Ferréol Ngassackys, président du Comité PCT-Poto-Poto, a organisé un point de presse le 27 juillet. Pour remercier les populations du troisième arrondissement et leur témoigner son amour et toute sa satisfaction pour ces résultats obtenus.

Pour le candidat réélu dans la troisième circonscription de Poto-Poto, la victoire du PCT est un plébiscite. «C'est historique, nous sommes très heureux», s'est-il exclamé, tout en disant sa satisfaction: «Nous sommes fiers, parce que les trois candidats du PCT à Poto-Poto sont élus dès le premier tour. Nous avons obtenu aux locales 10 conseillers au Conseil municipal et départemental de Brazzaville. Score que nous avons amélioré par rapport à 2017 où nous avons obtenu 8 conseillers. Merci à Poto-Poto».

Ferréol Ngassackys a également félicité le plébiscite du PCT au niveau national. A lui seul, ce parti a obtenu 103 députés au premier tour et était en ballottage dans 14 circonscriptions. «Autant de motifs de satisfaction», s'est-il réjoui. Tout en exhortant les populations de Poto-Poto à poursuivre la marche du développement, il leur a rassuré que leurs députés poursuivront l'œuvre déjà amorcée pour le bien-être de Poto-Poto. Par cette victoire, Ferréol Ngassackys pense qu'il s'agit là d'une adhésion de



Ferréol Ngassackys (au centre)

la population au programme de société du Président de la République. «C'est un homme qui rassure. En réalité, les Congolais ont compris pour aller de l'avant, il vaut mieux être derrière ce Monsieur. Aujourd'hui, nous avons besoin d'hommes et de femmes expérimentés pour conduire à mieux ce programme. Nous avons foi en notre parti et on a réussi, au niveau de Poto-Poto, à

élever la population à un degré de conscience tel qu'elle a compris et qu'elle sait faire les bons choix», a-t-il expliqué.

Il a invité les candidats victorieux ou malheureux, ainsi que toutes les couches laborieuses de Poto-Poto, de se joindre à eux pour élever cette vitrine culturelle.

Cyr Armel YABBAT-NGO

POINTE-NOIRE

# Lancement officiel de l'avant-projet du plan stratégique de réforme de l'État

Le ministère en charge de la Réforme de l'État a organisé à Pointe-Noire, du 27 au 28 juillet dernier les travaux des consultations spécifiques relatives à l'actualisation de l'avant-projet du Plan stratégique de la réforme de l'État (PSRE). Le projet est appuyé par la Banque mondiale, à travers son Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP). Les travaux ont été placés sous le haut patronage d'Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, représenté par Luc Joseph Okio, ministre délégué chargé de la réforme de l'État.



Photo de famille

Pendant deux jours, les administrations déconcentrées, les administrations décentralisées, les organisations de la société civile, le secteur privé, les universités privées et les confessions religieuses ont répondu présent à l'invitation à venir partager les avis, les observations et les suggestions sur la réforme de l'État.

Les consultations spécifiques organisées à Pointe-Noire, sont la suite d'un précédent avant-projet d'actualisation du plan stratégique de la réforme de l'État qui a été tenu à Brazzaville, les 16 au 17 février 2022.

Dans son mot de bienvenu, Max Toussaint Loemba, administrateur-maire de l'arrondissement 1 Lumumba, a souhaité un bon travail à l'ensemble des participants. Il a rappelé que la réforme de l'État a toujours été au centre des préoccupations du Président de la République depuis son accession à la magistrature suprême.

Le ministre délégué, Luc Joseph Okio a relevé, pour sa part, l'importance de la gouvernance retenue comme la douzième bataille dans le Programme d'action du gouvernement et la mise en exergue dans l'avant-projet élaboré à la suite du quatrième séminaire gouvernemental. Les défis technologiques commandent aux populations d'exiger de l'administration, la qualité et la continuité du service public, la justice sociale, le droit à l'information et le respect de l'égalité des chances.

L'État doit non seulement améliorer ses rendements, accroître son efficacité, mais aussi s'accommoder d'une approche inclusive et participative dans le traitement des questions de développement économique et social, politique et culturel. Les travaux se sont déroulés sous forme d'atelier. Avec tout d'abord la présentation de l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'État, par Fred Rychel Guembot, directeur général de la réforme de l'État par intérim. Les travaux en groupes et en plénière ont ensuite suivis.

Après des échanges, des propositions ont été formulées et seront prises en compte en vue d'enrichir l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'État.

En clôturant les travaux, le ministre délégué auprès du Premier ministre, Luc Joseph Okio, a indiqué que le Gouvernement disposera d'un cadre légal de référence en matière de réforme de l'État assorti d'un plan d'action. «Je voudrais féliciter les participants, les participantes ainsi que les experts nationaux engagés dans le processus d'élaboration de cet avant-projet de plan stratégique de la réforme de l'État. En effet, c'est en cette expertise nationale en qui j'ai placé ma confiance depuis ma prise de fonction, qui a méthodiquement posé les fondations de cet édifice. Vous me donnez ici l'occasion de relever avec satisfaction que notre expertise nationale est disponible et qu'elle est en capacité d'aider le Gouvernement à relever de nombreux défis», a-t-il dit.

À noter que ce type d'atelier se poursuivra également dans les départements de la Cuvette, la Sangha et des Plateaux.

Madocie Déogratias MONGO

## AXEL DE LOURDES, CANDIDAT INDEPENDANT DANS LA 1<sup>ère</sup> CIRCONSCRIPTION DE MOUNGALI

# «Les vestiges du monopartisme ont pris la couleur d'une démocratie d'Etat et non une démocratie du peuple»

Candidat indépendant aux législatives dans la première circonscription de Mougali, Axel de Lourdes, promoteur directeur de l'Institut inspecteur Jean Biyoudi, est sorti de sa réserve. Dans l'interview ci-après, il parle de sa première expérience en politique, de l'organisation et du déroulement du scrutin et de son avenir politique.

**\*\*Quelle lecture faites-vous de l'organisation et du déroulement du scrutin législatif?**

\*Très modestement à mon avis, ils sont conformes aux normes et exigences universelles de l'organisation et du déroulement des scrutins. Mais, le gros du problème au Congo dans ce processus réside au niveau des acteurs, des hommes et des femmes, qui en ont la responsabilité du début à la fin. Leurs intentions personnelles nourries par l'héritage d'une mentalité collective de la culture sans repère de valeurs ni de vertus dans le paysage politique du pays; et les directives et injonctions des machines de nomination des responsables, ces deux modes ou bases d'orientation de la gestion des destinées d'un peuple forment et composent à eux deux un puissant système qui décide de tout. Les élections et leurs résultats qui en découlent ne peuvent en aucun cas échapper à cette triste et déplorable réalité. Les vestiges du monopartisme ont pris la couleur d'une démocratie d'Etat et non une démocratie du peuple, si j'ose me répéter.

**\*\*On parle de plus en plus de fraude aujourd'hui, en tant que candidat que pouvez-vous nous en dire?**

\*Eh bien, mon appréciation découle de ce que je viens de

dire. Elle est le reflet de ce que je me fais comme idée et image du niveau de loyauté, du patriotisme, de dignité et d'honnêteté intellectuelle individuelles de tous ceux qui trouvent impliqués dans la gestion des scrutins dans notre pays. Dommage que les choses se trouvent encore à un niveau qui ne suscite qu'indignation, frustration et critiques acerbes de la part de plus d'un observateur, national comme étranger, et de la part de notre propre peuple. Un peuple au nom de qui nous faisons nos campagnes de charme, un peuple pour qui, normalement, nous, prétendus hommes publics, avons l'impérieux devoir politique, la responsabilité politique de garantir une gestion équitable et citoyenne de ses destinées et aspirations.

Ne dit-on pas dans ce monde que; quelle que soit la machine, son travail et ses produits ne valent que ce que valent les gens qui l'animent. Ces résultats sont les reflets du niveau actuel de la prise de conscience de la gestion de notre destin et de l'avenir du pays et cela se lit très bien dans nos campagnes électorales; le peuple troque l'avenir de la jeunesse, donc de ses enfants, et nous les politiques nous réduisons nos parents à l'état de marchandises et de mendiants et ceci constitue un problème d'homme, de chan-



Axel de Lourdes

gement de mentalité et de paradigmes.

**\*\*Vous êtes arrivé en troisième position, qu'est ce qui n'a pas marché?**

\*Eh bien tout a bien marché selon moi et selon ma vision de la gestion humaniste et humanisante des campagnes électorales et de la vie politique. Mais aussi, je l'avoue, bien des choses de ma campagne n'ont pas été à la hauteur et au rythme des campagnes électorales auxquelles notre peuple est déjà habitué depuis plusieurs années déjà, d'une part, et d'autre part; nous ne nous sommes pas arrimés au mode des campagnes de la réalité actuelle du niveau d'organisation et du déroulement des scrutins au Congo. Un niveau qui laisse à désirer, un niveau où beaucoup de choses sont à dire et à améliorer. Le premier de ce lot est sans doute le niveau de conscience de l'homme: homme responsable et le second de ce lot est le peuple

qui se plaît d'être en réalité tel que nous le voyons pendant les périodes de campagnes; les campagnes pendant lesquelles l'homme politique ridiculise ses propres parents par des dons de circonstance...

**\*\*Allez-vous abandonner le combat politique?**

\*Pas du tout! Je ne pense pas décevoir les parents et les frères et sœurs qui croient en moi car ils ont été nombreux qui se sont démarqués des vieilles habitudes et qui, du reste, espèrent fortement qu'ensemble nous pouvons faire bouger les choses autour de nous. Il suffit de se conformer aux exigences du monde politique. Un parti politique et des alliés, car il est difficile de gagner seul en politique; c'est la première leçon que je viens d'apprendre et n'envisage pas par conséquent ne pas tenir compte de ça dans ce que je compte faire de mon futur combat politique.

**\*\*Que prévoyez-vous pour le futur justement?**

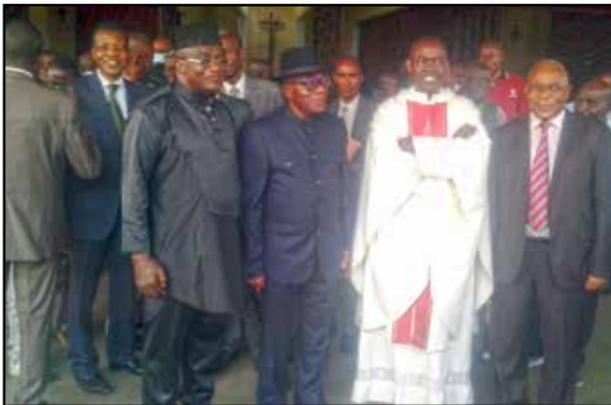
\*D'abord, assumer tout simplement ces résultats et accepter le destin qui veut qu'à partir de cet événement riche en leçons de la vie que ma veste d'homme public comme promoteur directeur d'une école privée soit doublée d'une couleur d'homme politique. Le reste, avec le temps, vous aurez sans nul doute l'opportunité de le vivre et de m'accompagner dans ce nouveau chemin de ma vie.

Propos recueillis par Merveille Boumba (Stagiaire)

DISPARITION

# André Milongo: 15 ans déjà !

En sa mémoire, une messe d'action de grâces a été dite à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo le mercredi 27 juillet dernier à l'initiative de Guy Romain Kinoussia, président de l'UDR-Mwinda. Elle a été célébrée par l'abbé Jonas Koudissa, en présence de Bonaventure Mbaya, ancien secrétaire général de cette formation politique, membre de l'opposition, revenu au bercail; Clément Miérassa, président du PSDC et René Serge Blanchard Oba, président du MSD.



L'abbé Jonas Koudissa entouré des leaders politiques présents

Ancien Premier ministre de la transition de 1991 et président de l'Assemblée nationale, André Milongo, président-fondateur de l'UDR-Mwinda, est décédé à Paris, en France, le 27 juillet 2007.

Pour le 15<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, les militants, sympathisants et cadres de son parti ont répondu présent aux côtés des autres leaders de l'opposition pour commémorer cet anniversaire dans la méditation et la prière pour le repos de son âme. Dans son homélie, l'abbé Jonas Koudissa a évoqué les mérites du défunt. «Je ne sais pas ce que les Congolais, au-delà de leurs clivages, retiendront de l'héritage d'André Milongo», s'est-il interrogé.

«Pour certains, il aurait été un bon Premier ministre; pour d'autres, ce fut un homme politique trop mou pour ce genre de tâche, incapable de casser quelques œufs pour en faire une omelette. Pour ma part, je retiens de lui que ce fut un homme qui considérait la politique d'abord comme un service de l'Etat et de ses concitoyens dont chacun avait ainsi une inestimable, une dignité inviolable. Il avait besoin des autres et aimait les autres. André Milongo fut un homme politique qui sans être un saint, n'était pas prêt à vendre son âme de chrétien. Il

n'y avait pas un Milongo de la politique et un autre de la foi. C'était le même: simple, courtois, souriant. Un homme qu'on



Pendant la messe

pouvait rencontrer chez lui, au bureau ou à Saint Pierre Claver où il avait l'habitude de venir prier les dimanches. André Milongo avait abandonné la séduction du mensonge pour le trésor de la vérité; celle de la guerre pour la primauté de la paix; celle de la haine et de rivalités pour la pèle rare qu'est l'amour, l'unité, la concorde et la tolérance».

Que cette messe d'anniversaire de sa mort, a-t-il exhorté, «serve d'opportunité pour rectifier le tir de notre vie».

Guy Romain Kinoussia a fait savoir qu'il a organisé cette messe parce qu'il doit à «Ya Milos», le souvenir de son pas-

sage sur terre. «J'ai demandé cette prière pour le repos de son âme et sa place à côté de Dieu, qu'il a respecté pendant qu'il était sur terre; qu'il a respecté dans ses fonctions de Premier ministre, alors qu'il aurait pu être dans une certaine conduite qu'on voit aujourd'hui. Il a été l'homme de paix, de la réconciliation; un homme efficace au plan national pour réduire la souffrance populaire, pour être au côté du peuple. C'est ce que nous recherchons à l'UDR-Mwinda. C'est pourquoi, en souvenir de cet homme qui était dans un triangle institutionnel, l'ouvrier de la transition qui a fait

qu'elle réussisse pour organiser des élections libres et transparentes, nous sommes venus en recueillement ici. Les premières dans notre pays en 1992 où a été élu Pascal Lissouba. Il n'y a pas eu les contestations qu'on voit aujourd'hui. Cet homme de qualité doit être un miroir surtout pour les jeunes», a-t-il fait savoir.

S'adressant aux jeunes précisément, il leur a demandé de suivre les hommes efficaces et bons. «Arrêtez d'applaudir ceux qui vous donnent 2000 F.Cfa», a-t-il ironisé.

Pour le président de l'UDR-Mwinda, André Milongo était un homme de paix, un homme clairvoyant. «Un bon officier de l'administration. Il a été ministre de la Défense de 1991 à 1992 quand les bruits de bottes sont apparus dans ce pays, il n'a pas appuyé sur la gâchette. C'est ça, être un bon Monsieur», a-t-il dit.

Bonaventure Mbaya a, quant à lui, insisté sur la réconciliation et le pardon. «Notre objectif doit être la consolidation de l'unité nationale», a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

## La Diaspora africaine en Europe a remis son rapport d'observation des élections

La mission conjointe d'observation électorale de la Diaspora africaine en Europe et le groupe Agir Europe Afrique a remis, mardi 26 juillet 2022, à Mme Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental, son rapport préliminaire sanctionnant la fin de sa mission d'observation des élections législative couplées aux locales, tenues les 4 et 10 juillet dernier.

La Délégation était conduite par Jean Amoikon Eba, d'origine ivoirienne, qu'accompagnaient quelques membres, dont Mme Ravoniarinina Hanitriniaina, secrétaire permanente, porte-parole de la mission conjointe d'observation électorale.

Plusieurs observateurs internationaux étaient déployés sous sa conduite. Du constat fait, il est ressorti une absence quasi importante dans les bureaux de vote des délégués ou des représentants de certains candidats, la présence d'un seul candidat pour les législatives, le

manque d'engouement. Le rapport souligne le civisme du peuple congolais prouvé en toutes les circonstances de par sa maturité et son attachement aux valeurs démocratiques en sortant dans le calme, la discipline, la sérénité et la paix pour accomplir librement son devoir civique.

Pour le chef de la délégation, Jean Amoikon Eba, ce rapport sera donné à plusieurs institutions comme l'Union européenne, la CEMAC et à la Cour pénale internationale à la Haye. «Avant que ce rapport ne puisse sortir hors des frontières du Congo, il



Mme Emilienne Raoul au milieu des membres de la diaspora

a été important de remettre une copie au Conseil économique, social et environnemental. Nous nous sommes déployés un peu partout, notamment dans les grandes villes. Nous avons aussi travaillé avec les ONG de la société civile congolaise pour échanger des informations. Il est impossible de couvrir tout le pays. Dans toutes les élections, il y a des couacs comme le retard

d'ouverture des bureaux qui ne peuvent pas empêcher le bon déroulement des scrutins. Ils ne manqueront jamais, c'est partout. Même aux Etats-Unis d'Amérique, il y a eu des couacs et en Europe. Pour nous, le Congo a fait d'une bonne foi d'une élection qui rentre dans les normes internationales», a-t-il déclaré.

Philippe BANZ

## COUP D'OEIL EN BIAIS

### Il échappe à la vindicte populaire

Pour une simple rumeur, on peut être victime de la vindicte populaire. C'est ce qui est arrivé dimanche 31 juillet 2022 à un jeune homme, dans l'enceinte d'un centre de vote à Mfilou-Ngamba, le septième arrondissement de Brazzaville. Accusé à tort ou à raison de distribuer de l'argent aux électeurs pour que ceux-ci votent le candidat de son parti au deuxième tour des législatives, il a été pris en chasse par des activistes d'un parti se sachant nettement majoritaire. Il n'a eu la vie sauve que grâce à sa pointe de vitesse. Il faut le faire!

### Futur gouvernement déjà?

Après les législatives, dans certains milieux du pouvoir on laisse courir la rumeur d'une possible formation d'un nouveau gouvernement. Alors, certains de ceux qui disent avoir joué un grand rôle dans la «victoire» écrasante du PCT (Parti congolais du travail), rêvent déjà que leur tour est maintenant venu. On cite même le nom d'un proche du Président Denis Sassou-Nguesso à qui il confierait prochainement le ministère en charge des élections.

### Tués par l'éboulement de terrain en contre-bas de la Corniche

Il y a eu éboulement de terrain, jeudi 28 juillet 2022, sur le bas-côté de la Corniche, en bordure du fleuve Congo à Bacongo, l'arrondissement 2 de Brazzaville. Il a causé la mort de deux jeunes hommes. Ceux-ci tentaient de déterrer la ferraille du remblai du site quand une motte de terre les a surpris et littéralement ensevelis. Les sapeurs-pompiers arrivés sur les lieux, n'ont plus eu qu'à repêcher deux corps sans vie.

### Débâts de boissons à même le trottoir

Des gens ont transformé les trottoirs de certaines rues des villes congolaises en débits de boissons. Les amateurs de bière s'y installent pour savourer leur mousse, sans se soucier du danger auquel ils s'exposent. Les sautes d'humeur des fous du volant, qui font des dépassements à droite et à prendre les trottoirs, sont légion. Ces chauffards n'hésitent pas à s'asseoir sur le code de la route pour aller plus vite que les autres. Aux amateurs de bière s'ajoutent les débrouillards spécialistes des barbecues des cuisses de poulet et autres poissons de mer braisés. Tous sont exposés aux chauffards de tous acabit.

### Taximan hors-la-loi

Pour prendre les clients le long de la route qu'ils empruntent, certains chauffeurs de taxi s'arrêtent carrément sur la chaussée, sans clignoter. Ces arrêts brusques créent des embouteillages. Curieusement, même quand ces agissements se passent devant les agents de la circulation routière, ceux-ci les considèrent comme un simple détail.

### Pénurie de carburant: la crise n'est toujours pas résorbée

La pénurie de carburant continue à sévir à Brazzaville, et même à Pointe-Noire où les automobilistes dénoncent le comportement de pompistes véreux. Les stations-services sont prises d'assaut chaque jour par des files d'automobiles. Au début, les gens pensaient que tout allait rentrer rapidement dans l'ordre. Mais, la crise persiste. Les stations d'essence sont alimentées tous les deux ou trois jours, mais les cuves se vident aussitôt. Pénurie de carburant, délestage d'électricité et rationnement de la fourniture d'eau potable, la vie est toujours un calvaire dans les deux plus grandes villes du pays.

### La corruption électorale a longue vie

«Le spectacle offert par les partis pendant la campagne électorale est tout simplement lamentable», commentait un analyste sur un plateau de télévision. Il enfonçait le clou : «Il n'y a aucun projet et les enjeux économiques et sociaux sont totalement escamotés». Comme à chaque élection, en effet, certains candidats se sont lancés dans la distribution d'argent, des pagnes, la proposition des emplois publics et la réhabilitation des rues à l'orée des scrutins. A Kinsoundi, les membres de l'équipe de campagne d'un candidat se sont vantés de leur fortune et ont promis aux électeurs qu'ils feraient face à toutes les ordonnances, quel que soit le coût des médicaments.

DISPARITION

# Un dernier hommage rendu à l'AET Albert Oniangué

Décédé le 14 juillet 2022 à Brazzaville, l'ancien enfant de troupe (AET), de la promotion lieutenant Flavien Moboka, matricule 983, Albert Oniangué, colonel à la retraite des Forces armées congolaises (FAC), a été inhumé, le 29 juillet, au cimetière du centre-ville, en présence du Président Denis Sassou-Nguesso. Peu avant, les différentes promotions des AET, selon l'ordre d'ancienneté, conduites par leur président Rémy Ayayas Ickounga, lui ont rendu un dernier hommage, au monument dédié aux AET.



Albert Oniangué

de désespoir, l'entraîneur monsieur Sémériva de nationalité française, se résolut à te jeter dans la bataille. En l'espace de 2 mn, toi, le novice marqua coup sur coup, trois paniers qui qualifieront le Congo. Ta brillante carrière sportive internationale venait de commencer».

(Le Mofla Albert Oniangué a également été officier d'ordonnance des Présidents de la République Joachim Yhomby-Opango et Denis Sassou-Nguesso. En 2021, il était candidat indépendant à l'élection présidentielle. NDLR).

**Ils se souviennent :**

«C'est quelqu'un qui était un altruiste, il avait le sens du partage, le sens de l'amour du prochain, et la tribu, la région, ce n'était pas son problème. Pour lui, c'était carrément la

compétence, l'intelligence, et voilà ce qui nous a beaucoup unis», a déclaré Bruno Mayinguidi, promotionnaire du défunt.

-Christian Makola, coach d'Inter Club basketball : «Moi j'étais joueur, lui il était président. Je me souviens, nous jouions contre Diables-Noirs, nous étions menés de vingt points. Il est arrivé à la mi-temps, et est venu au banc de touche, avec le colonel Léonce Nkabi. Ils ont proposé au coach qui était le colonel Gavala, de changer la zone. Visionnaire, il lui a demandé de mettre d'autres joueurs, pas ceux qui étaient sur le terrain. Et, quand nous sommes repartis sur l'aire de jeu, nous avons gagné le match de six points».

GEROSE

LÉGISLATIVES

# Henri Bouka satisfait du bon déroulement du scrutin

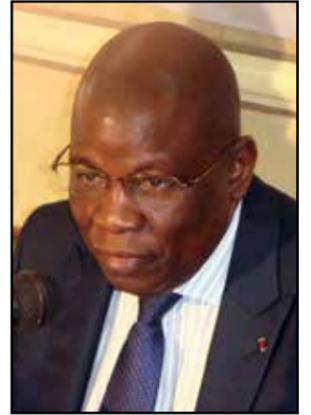
Le second tour des législatives a eu lieu le 31 juillet dernier. Tout s'est passé dans le calme même s'il n'a pas connu d'enthousiasme et de ferveur comme dans certaines circonscriptions lors du premier tour. La raison est toute simple: il n'y avait plus d'enjeux pour certains, le parti au pouvoir étant largement majoritaire; pour d'autres,

il fallait recourir aux jeux des alliances pour se frayer un passage, et prétendre gagner un siège. Malgré tout, le deuxième tour a vécu.

Le président de la Commission nationale électorale Indépendante (CNEI), Henri Bouka, qui a effectué la ronde des bureaux de vote à Brazzaville, et rappelé que le deuxième tour des législatives s'est déroulé dans le calme à travers le territoire national. «Vingt-cinq circonscriptions électorales à travers le pays étaient appelées à se prononcer. Le vote a concerné Brazzaville avec huit circonscriptions en lice, à savoir: Ouenzé 4, Mougali, Mougali 3, Mfilou 1 et quatre circonscriptions à Makélékélé. Dans le département du Pool, le second tour a concerné les circonscriptions électorales de Kinkala commune, Kimba, Goma Tsé-Tsé et Vindza. Pour la Bouenza, pour sa part, le vote a été repris à Mouyondzi; Kingoué, Boko-Songho et Madingou commune. En ce qui concerne le Niari, le corps électoral était convoqué à Moutamba, Mougoundou Sud, Mayoko, Kimongo et Kibangou. Les départements de la Lékoumou et Pointe-Noire ont aussi repris le vote», a-t-il indiqué.

Le président de la Commission nationale électorale indépendante a relevé que, selon les premiers rapports issus de l'intérieur, le scrutin s'est tenu globalement dans la paix et la sécurité. Et que les opérations de vote se sont déroulées dans la sérénité sur l'ensemble du territoire national. «A Brazzaville, le vote a été un peu timide, mais a été remarquable. A Moutoumba, par exemple, à 13 heures, le taux de participation était estimé à 60%, tout comme à Boko-Songho et à Mouyondzi.», a-t-il indiqué.

Pascal-Azad DOKO



Henri Bouka

Né le 14 octobre 1954, à Boundji, dans l'actuel district de Tchikapika, dans le département de la Cuvette, Albdrt Oniangué a fait ses études primaires à Tchikapika, puis à Pointe-Noire où il obtient son certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), en juin 1968. Attiré par le métier des armes, il se présente avec succès en mai de la même année, au concours d'entrée à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc. Le 16 septembre 1968, il y entre sous le matricule 983. En juin 1972, il obtient son Brevet d'études moyennes générales (BEMG), et poursuit ses études en Seconde C, toujours dans la même école.

Brillant élève, major de sa classe, a poursuivi Léonce Nkabi dans son oraison funèbre, «il décroche en juin 1975, son Baccalauréat scientifique, série C, avec mention. A la fin de ses études secondaires, il est autorisé à souscrire l'engagement volontaire de cinq ans, au titre de l'Armée populaire nationale, et pour servir comme soldat de

deuxième classe, pour compter du premier juillet 1975. En décembre 1998, il rentre au pays, et il est promu au grade de colonel, le 1er janvier 2005».

Tout au long de sa carrière, «il s'est distingué par des qualités foncières: la rigueur au travail, l'esprit républicain, le sens élevé du devoir, l'esprit de rassembleur et de meneur d'hommes, l'attachement à l'amour du prochain...».

Basketteur, les œuvres sportives d'Albert Oniangué ont laissé des empreintes, comme l'a évoqué le président de la promotion, le lieutenant Flavien Moboka: «Le souvenir d'un événement qui marquera sa carrière de sportif hors-pair, est encore vivace dans les esprits. En effet, novice à peine retenu dans l'équipe nationale en 1974, tu es cloué sur le banc de touche lors d'un match qualificatif Congo-Mali, au Centre sportif de Makélékélé, les plus anciens internationaux occupant les devants du match. Littéralement dominé par le Mali à deux minutes de la fin du match, dans une réaction

PARLEMENT

# Le budget de l'Etat rectifié, exercice 2022, adopté

Les deux Chambres du Parlement ont adopté les 27 et 28 juillet derniers le projet de loi de finances rectificative, exercice 2022, élaboré dans un contexte, au plan national par la poursuite de l'exécution du programme de facilité élargie de crédit conclu avec le Fonds monétaire international (FMI), ainsi que par une reprise économique fragile due aux conséquences négatives de la pandémie de la COVID-19 et de la crise en Ukraine.

Après avoir présenté la loi de finances rectificative devant les deux Chambres du Parlement le lundi 1 août 2022, le ministre des Finances, Roger Rigobert Andély, était face aux députés et sénateurs pour son adoption. Le budget de l'Etat rectifié, exercice 2022 est arrêté en recettes à la somme de 2.825.058.000.000 de francs Cfa et en dépenses à 2050.750.000.000 de F.Cfa. Ce budget dégage un excédent budgétaire de 774.308.000.000 de F.Cfa destiné à financer une partie du déficit de trésorerie de 1.181.893.000.000 de F.Cfa. Le solde du déficit de trésorerie (407.985.000.000 de F.Cfa), sera financé par des apports extérieur et intérieur à rechercher.

Les hypothèses macroéconomiques retenues dans l'élaboration de ce budget se déclinent

comme suit: production (100,2 millions de barils en 2022, contre 100 millions de barils en 2021); prix du baril de Brent (106,8 dollars en 2022, contre 69,7 dollars en 2021); décote appliquée au pétrole congolais (0,0 dollar en 2022, contre 2,9 dollars en 2021); prix du brut congolais (96,0 dollars en 2022, contre 69,5 dollars en 2021); taux de change (1 dollar=590 F.Cfa en 2022, contre 554,2 F.Cfa en 2021).

Sur ces bases, les ressources budgétaires s'établiront à la somme de 2 825.058 millions de F.Cfa, soit un accroissement de 45,97% par rapport aux prévisions initiales de 1 935.253 millions de F.Cfa. Les recettes fiscales et douanières se fixeraient à 714 milliards 215 millions de F.Cfa contre 701 milliards de F.Cfa, soit 13 milliards 215 millions de F.Cfa d'écart. Les dons, legs et fonds



Isidore Mvouba

de concours ainsi que les cotisations sociales n'ont connu aucune variation par rapport à la loi de finances initiales et demeurent respectivement à 37 milliards de F.Cfa et 73 milliards de F.Cfa.

Les autres recettes se situent à 2.000 milliards 090 millions de F.Cfa dans la loi de finances rectificative contre 1123 milliards 500 millions de F.Cfa dans sa version initiale, soit un accroissement de 876.590 millions de F.Cfa, représentant 78,02% des prévisions initiales. Cette augmentation est manifestement tirée par des recettes pétrolières qui se



Pierre Ngolo



Rigobert Roger Andély

situeraient à 1 952 milliards 590 millions de F.Cfa contre 1086 millions de F.Cfa des prévisions initiales, soit un dépassement de 866 milliards 590 millions de F.Cfa, qui représenteraient 79,79% des prévisions pétrolières de la loi de finances initiale.

Les dépenses du budget de l'Etat qui sont projetées à 2049 milliards 250 millions de F.Cfa, contre 1734 milliards 964 millions de F.Cfa, concernent principalement les charges financières de la dette, les transferts et les comptes spéciaux du trésor.

Ces projections se résument ainsi qu'il suit: Les charges financières de la dette s'établissent à 277 milliards 792 millions de F.Cfa, soit une hausse de 105 milliards 700 millions de F.Cfa représentant 61,42% des prévisions initiales en vue de l'extinction des arriérés accumulés, honorer les engagements auprès des partenaires, rendre solvable les finances publiques, améliorer les soldes budgétaires. La masse salariale est maintenue à 379 milliards de F.Cfa. Les dépenses de transferts s'établissent à 674 milliards 707 millions de F.Cfa, soit une augmentation de 187 milliards 607 millions de F.Cfa représentant 38,51% des prévisions initiales de 487 milliards de F.Cfa. Ces nouvelles mesures concernent essentiellement le soutien à la CORAF et à la CEC (173 milliards 607 millions de F.Cfa) ainsi que la poursuite du financement des échéances électorales (13 milliards 500 millions de F.Cfa).

Les dépenses d'investissement s'établissent à 334 milliards

500 millions de F.Cfa, soit une augmentation de 7 milliards de F.Cfa par rapport aux prévisions initiales. Les autres dépenses et celles des budgets annexes sont maintenues respectivement à 64 milliards 900 millions de F.Cfa et à 6 milliards 800 millions de F.Cfa.

Les dépenses des comptes spéciaux du trésor, quant à elles, s'établiraient à 126 milliards 051 millions de F.Cfa, soit une hausse de 15 milliards 479 millions de F.Cfa représentant environ 14,0% des prévisions initiales de 110 millions 572 millions de F.Cfa.

Quant aux opérations de trésorerie et de financement, les ressources de trésorerie et de financement sont maintenues à 250 milliards de F.Cfa. Par contre, les charges de trésorerie connaissent une augmentation de 574 milliards 019 millions de F.Cfa et s'établiraient à 1 431 milliards 893 millions de F.Cfa, particulièrement pour le remboursement des emprunts extérieurs (726 milliards 400 millions de F.Cfa et de la contribution aux réserves de change (288 milliards 874 millions de F.Cfa).

Sous l'effet de l'amélioration des recettes pétrolières, du dynamisme du secteur agricole et de l'exploitation minière, le PIB réel devrait se renforcer pour atteindre 4,3% en 2022 contre -0,6% en 2021. Par contre, la flambée des prix mondiaux des denrées alimentaires due à la crise en Ukraine ferait monter l'inflation à 3,5%.

Cyr Armel YABBAT-NGO

RD CONGO

# La MONUSCO prise violemment à partie

Les soldats de la MONUSCO ont tiré et tué au moins trois personnes dimanche 31 juillet dernier, dans le territoire de Beni au Nord-Kivu. Ils ont tiré sur des personnes présentes au poste-frontière de Kasindi, entre la RDC et l'Ouganda, faisant en plus de trois morts, quinze blessés.

Des militaires de la brigade d'intervention de la Monusco, de retour de congés, ont forcé le passage en tirant en direction des personnes présentes sur les lieux. Selon la société civile et une troisième personne est morte suite à ces blessures à l'hôpital. Difficile de comprendre avec exactitude ce qui a pu se passer dans la tête des tireurs. Mais ce dramatique incident survient dans un contexte extrêmement tendu. Les manifestations se sont multipliées ces derniers jours à Beni, Goma, Butembo et d'autres localités, pour réclamer le départ de la Monusco. Durant ces manifestations, 19 personnes ont trouvé la mort. L'incident dramatique a rapidement suscité colère et incompréhension au sein de la société civile de Kasindi. «Nous regrettons d'avoir vu pareil comportement se produire par les agents censés maintenir l'ordre et censés protéger les civils», réagit Joseph Kitaua,



Un convoi de l'ONU en RDC

l'un de ses responsables. La Mission de l'ONU en RDC a rapidement réagi à ce qu'elle qualifie d'«incident grave». Dans un communiqué, Bintou Keita, sa cheffe, s'est dite «profondément choquée et consternée». La Monusco juge «inqualifiable et irresponsable» le comportement de ses militaires qui ont fait feu. Elle annonce que «les auteurs de la fusillade ont été identifiés et mis aux arrêts en attendant les conclusions de l'enquête» qui, précise le communiqué, «a d'ores et déjà commencé avec les autorités congolaises». «Nous sommes extrêmement choqués et consternés par cet incident grave qui ne vient que raviver ces tensions déjà existantes... Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, avec

les autorités congolaises, pour tirer au clair cette affaire», indique Kassim Diagne, le représentant spécial adjoint pour la protection et les opérations au sein de la Mission de l'ONU. La mission assure en outre que

«des contacts ont été établis avec le pays d'origine de ces militaires pour qu'une procédure judiciaire soit initiée urgemment afin que des sanctions exemplaires soient prises dans les meilleurs délais».

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a quant à lui souligné «avec la plus grande fermeté» la nécessité d'établir la responsabilité de ces événements. Il a par ailleurs approuvé «la mise en détention du personnel militaire mis en cause dans cet incident et l'ouverture immédiate d'une enquête», précise un communiqué.

Par la voix de son porte-parole Patrick Muyaya, le gouvernement congolais «condamne et déplore vigoureusement cet incident malheureux».

Gaulle D'AMBERT

## Tarifs d'abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique		Europe		Amérique-Asie	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	182 Euros	96 Euros	96 Euros	100 Euros	182 Euros	200 Euros
1 an	Expédié: 23.400	192 Euros	192 Euros	192 Euros	200 Euros	200 Euros	
	Retrait sur place: 31.200						
	Expédié: 46.800						
	France, Afrique Francophone						
	91 Euros						

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DIPLOMATIE

## Sergueï Lavrov était en Afrique, pour rassurer ses partenaires africains

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a effectué du 23 au 28 Juillet une tournée africaine. En cinq jours, il a parcouru plus de 13 000 kilomètres qui ont sonné comme une offensive de charme. Face à un continent menacé par la plus «grave crise alimentaire» de cette décennie, la Russie à travers cette visite a tenté de rassurer ses partenaires africains.

Dès samedi 23 juillet, au Caire, en Egypte, première étape de son périple, Sergueï Lavrov avait annoncé : «Les exportateurs de céréales russes respecteront toutes les obligations». Le même jour, l'armée russe avait bombardé le port ukrainien d'Odessa, en dépit de l'accord conclu la veille entre Kiev, Moscou et la Turquie. A l'issue d'un entretien avec le Président du Congo, Denis Sassou-Nguesso, où il s'est rendu après l'Egypte, le chef de la diplomatie russe avait affirmé que, les frappes russes sur le territoire ukrainien ont visé uniquement des infrastructures militaires, «à une importante distance du terminal des céréales». Pour les pays africains, l'enjeu est capital. L'Egypte, qui importe 80 % de son blé de Russie et d'Ukraine, cra-

int des émeutes de la faim. Ailleurs, la dépendance à ces céréales est variable, mais la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie met en péril des millions de foyers sur le continent. Selon des observateurs, la tournée de Sergueï Lavrov s'est aussi inscrite dans la stratégie de communication menée par Moscou, qui se présente depuis plusieurs années comme une solution de remplacement aux pays occidentaux. «La Russie saisit aujourd'hui l'occasion de surfer sur la sympathie prorusse de nombreux Etats africains qui se cachent derrière un prétendu non-alignement». Présente dans le domaine de la sécurité au Mali et en République centrafricaine notamment, la Russie tente d'élargir son périmètre à



Poignée de main entre Sergueï Lavrov et Denis Sassou-Nguesso

d'autres régions et secteurs afin d'accroître son influence en Afrique. L'Egypte a confié la construction d'une centrale électrique à quatre réacteurs à l'entreprise publique russe d'énergie atomique Rosatom. En République du Congo, une entreprise russe planche sur la construction d'un important oléoduc qui devrait acheminer le pétrole de la ville de Pointe-Noire vers le nord du pays. De même, face aux sanctions qui s'abattent sur elle, la Russie est obligée de trouver de nouveaux partenaires. Après les étapes d'Egypte et du Congo-Brazzaville,

Sergueï Lavrov s'est rendu en Ouganda et en Ethiopie, pays qui abrite le siège de l'Union africaine où il a également eu des entretiens avec les autorités de ces pays qui sont des alliés historiques de la Russie.

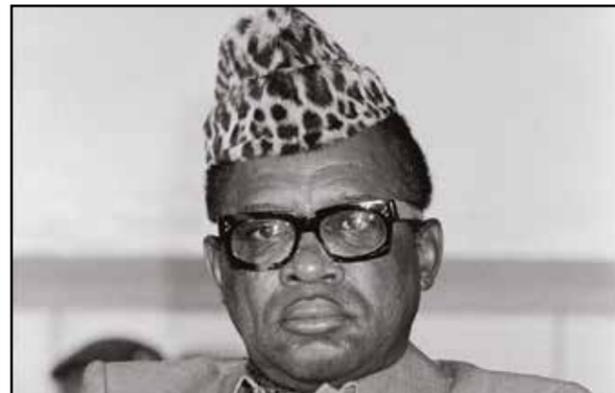
Pendant sa tournée africaine, Sergueï Lavrov a, en outre, annoncé la tenue d'un sommet russo-africain, en 2023, sur le modèle de la première édition en 2019, qui avait réuni, à Sotchi, une quarantaine de dirigeants africains et de nombreux hommes d'affaires.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

## Pour un rapatriement des restes mortels de Mobutu Sese Seko

Selon un groupe de députés mis en place récemment pour suivre cette question, «après le rapatriement de la dépouille mortelle d'Etienne Tshisekedi Wa Mulumba en 2019 et celle de Patrice Eméry Lumumba, en juin 2022, il est temps de ramener les restes mortels de l'ancien Président, Mobutu Sese Seko». Le maréchal du Zaïre, alias «Grand Léopard» avait été inhumé au Maroc en 1997, pays où il s'était exilé après l'entrée des troupes de l'AFDL, de Laurent-Désiré Kabila.



L'ancien Président Mobutu Sese Seko

Ce groupe de députés s'est réuni, le 15 juillet dernier, à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo pour mener des démarches politiques, afin de pousser le pouvoir de ce pays de rapatrier les restes mortels, de cet ancien Chef d'Etat, qui a régné pendant trente-deux ans.

Pour Willy Bolio Emma, président de ce groupe des parlementaires, «ce que Mobutu a fait pour la République Démocratique du Congo n'est pas jusque-là égalé. D'abord avec le problème de la paix à l'Est. La plus longue guerre que Mobutu a connue est celle de 80 jours, et il était prêt à tout négocier pour obtenir la paix. Depuis sa mort, la paix n'est pas à l'Est. Si aujourd'hui, les tentatives de balkanisation ne réussissent pas, c'est parce que Mobutu a réussi à imposer aux Congolais et à leur faire comprendre qu'ils appartenaient à une seule nation», a-t-il expliqué.

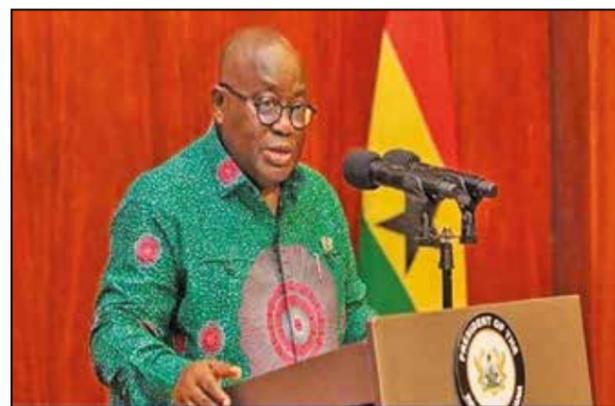
Et de poursuivre : «La démarche doit être institutionnalisée, et il faut commencer quelque part, c'est pourquoi nous avons mis en place un collectif de députés qui va réserver la primeure de nos motivations au Président de l'Assemblée nationale, courroie par laquelle, nous allons atteindre le Président de la République qui avait promis, en 2019, le rapatriement du corps de Mobutu. Il ne faudrait pas que cela reste une promesse non réalisable. Vous savez, vous pouvez bien manger en songe mais, quand vous vous réveillez, vous restez affamé, parce que le repas d'un songe n'est pas un repas réel. Et donc nous, nous attendons le concret pour que la dépouille du maréchal Mobutu revienne au pays», a-t-il plaidé.

Alain-Patrick MASSAMBA

CRISE ECONOMIQUE AU GHANA

## Le Président Nana Akufo Addo réduit son salaire de 30%

Le Président ghanéen, Nana Akufo Addo a réduit son salaire de 30%, en raison des difficultés économiques qui sévissent dans son pays et qui ont entraîné une forte baisse du niveau de vie. C'est à la Place de l'indépendance, à l'occasion de la célébration de l'Aid-UI-Adha, qu'il a fait cette annonce solennelle. Il a aussi relevé que les frais de carburant pour les véhicules des membres du Gouvernement ont été réduits de 50%.



Le Président Nana Akufo Addo

D'après le Président Nana Akufo Addo, tous les ministres et les personnes nommées par le Gouvernement ne sont pas exemptées de la réduction de salaire de 30%. «Les salaires de toutes les personnes nommées, y compris moi-même, ont été réduits de 50% et d'autres dépenses ont été suspendues», a-t-il annoncé.

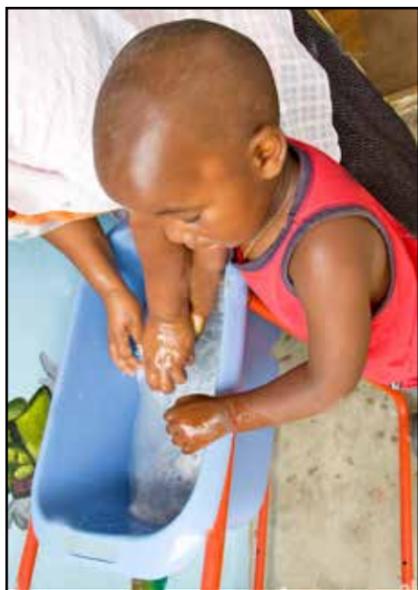
Au premier trimestre de cette année, le Gouvernement avait annoncé qu'il réduirait d'environ 20% l'allocation aux assemblées métropolitaines, municipales et de district.

A.P MASSAMBA

SANTE

**Singapour abritera le premier sommet mondial de l'hygiène en 2023**

Le Sommet mondial de l'hygiène 2023, organisé en partenariat avec le National Centre for Infectious Diseases (Singapour) et en collaboration avec la Banque mondiale, se tiendra à Singapour les 15 et 16 février 2023. Le Sommet mondial de l'hygiène permettra de faire la lumière sur l'hygiène et sur l'impact positif que l'amélioration des normes pourrait avoir sur la santé mondiale, notamment lors de la phase de rétablissement de la COVID-19. Il s'alignera sur cet objectif en informant l'agenda mondial de la santé et en encourageant les discussions pouvant mener à l'adoption de meilleures pratiques hygiéniques et durables à l'échelle mondiale.



L'hygiène personnelle doit être enseignée depuis le pré-scolaire

«L'hygiène fait généralement référence aux conditions et aux pratiques qui contribuent à préserver la santé et à prévenir la propagation des maladies. Malgré son lien étroit avec la santé, l'hygiène est mal définie et souvent liée au statut socio-économique, aux croyances et aux pratiques culturelles. L'hygiène est un prérequis fondamental pour une santé publique durable et, compte tenu de notre double mission de santé clinique et publique, le NCID est heureux de s'associer à ce tout premier sommet à Singapour. En misant sur des intervenants de premier plan, ce sommet permettra d'élever l'hygiène au rang de priorité mondiale dans la promotion et la préservation de la santé», a déclaré le professeur Yee Sin Leo, directeur général du NCID.



A l'hôpital, se laver les mains avec des gants afin de réduire le risque d'infecter d'autres personnes

L'événement créera un forum pour des discussions multi-niveaux et multi-disciplinaires portant sur la science de l'hygiène, le comportement, l'économie et les expériences et résultats du monde réel. Il rassemblera des scientifiques, des politiciens, des personnes du secteur privé et de la société civile, afin de générer un impact par le biais de l'intersection entre la santé et l'hygiène, qui est vitale pour préserver le bien-être physique et économique des populations du monde entier, à la fois dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et au-delà.

En articulant la forme, la portée et l'importance du domaine de l'hygiène, en motivant un travail multi-niveau et multi-disciplinaire reliant l'épidémiologie, le comportement et la politique, le Sommet mondial de l'hygiène entend obtenir un consensus sur la façon de mesurer efficacement et de susciter un changement de comportement et un impact économique (ROI), ainsi que la façon de présenter ces éléments pour engager les décideurs politiques.

Le Sommet motivera également la Déclaration [de Singapour], un guide destiné à favoriser les changements structurels grâce à la codiscussion et à la coopération mondiale, et à établir le plan d'action pour les changements futurs.

Le Reckitt Global Hygiene Institute (RGHI) est une fondation à but non lucratif créée en 2020 grâce à une subvention pluriannuelle de 25 millions de dollars de Reckitt. Le RGHI vise à combler les lacunes importantes dans le domaine de la recherche sanitaire et à améliorer l'accès à l'information, afin de faire le lien entre l'épidémiologie, la santé publique et les changements de comportement.

V.M.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

GOVERNANCE

**La CNTR entend s'inspirer de l'ITIE pour exécuter ses missions**

Sur invitation de la CNTR (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques), les membres du comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), avec à sa tête le secrétaire permanent du comité exécutif, Florent Michel Okoko, ont éclairé les membres de la CNTR sur les rapports ITIE exercices 2019 et 2020. C'était au cours d'un atelier de dissémination organisé le 28 juillet 2022 à l'auditorium de la Grande bibliothèque à Brazzaville.

Jeune institution orientée vers la bonne gestion des finances publiques, la CNTR a jugé utile de s'imprégner du mode de gestion de l'ITIE pour mener à bien son travail. «Cette séance de travail avait un intérêt particulier pour la C.n.t.r parce qu'on parle de transparence. Notre rôle est de faire la promotion de la transparence dans la gouvernance des ressources publiques. Nous avons ici un organe qui parle également de transparence, mais, leur spécialité est dans les industries extractives. Il était de bon aloi que nous puissions nous mettre ensemble pour pouvoir échanger, comprendre les uns et les autres», s'est dit heureux le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

Cette rencontre qui ouvre une série d'autres a été bénéfique pour la commission qui aspire réellement à la bonne gestion des ressources publiques, gage du développement du Congo. «Nous sommes donc venus nous abreuver auprès d'eux, voir comment ils procèdent parce que nous existons seulement depuis deux ans. C'est une bonne chose que nous sachions comment ils font; ils nous commentent le contenu des rapports qu'ils produisent, notamment ceux de 2019 et 2020», a poursuivi le président de la CNTR. En deux ans d'existence, la

CNTR a produit un seul rapport, raison pour laquelle elle veut s'inspirer du mode de fonctionnement du secrétariat exécutif du comité national de l'ITIE pour amender ses prochains rapports, notamment celui de 2022 qui est en cours de finalisation et sera publié d'ici la fin de cette année, a fait savoir



Au 1<sup>er</sup> plan à l'extrême droite le président Joseph Mana Fouafoua

Joseph Mana Fouafoua. Le responsable suivi et évaluation du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), Assen Bozire Clovin, a fait la présentation des deux rapports. On note une évolution concernant les recettes affectées pour le paiement de la dette. Celles-ci ont, en effet, baissé par rapport aux revenus qui sont envoyés au Trésor public en 2020. «Le premier constat dans les deux rapports est que la courbe com-



Les membres des deux institutions à la fin de l'atelier

ence à changer, c'est-à-dire plus d'argent arrive au trésor public, moins est affecté à la dette. Concernant les faiblesses

de suivi sur le terrain. Les membres de l'ITIE ont mis à la disposition de l'assistance des informations contenues dans un rapport à partir des différentes exigences de la norme ITIE. La norme ITIE 2019 représente une étape supplémentaire sur la voie de la transparence. Cette norme comprend sept exigences, entre autres le cadre juridique, le régime fiscal de l'exploitation des hydrocarbures ou des mines, l'engagement de l'Etat. On trouve dans la norme ITIE des exigences qui traitent de l'exploration de la production pétrolière ou minière; mais aussi toutes les exigences concernant la collecte des données ou de revenus. Brice Mackosso, membre du comité national a souligné que l'une des exigences les plus importantes est le débat public. Une fois que le rapport ITIE est produit, il est discuté dans le pays qui doit montrer l'impact. Les rapports ITIE 2019 et 2020 sont suffisamment disséminés auprès des composantes de la société congolaise tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ECONOMIE

**Aligner le PND sur les axes de référence**

Le ministère de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, avec les agences du Système des Nations Unies et l'appui du bureau du coordonnateur-résident ont harmonisé au cours d'un atelier tenu du 27 au 29 juillet 2022 le plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2020-2024, pour assurer son alignement aux axes stratégiques du nouveau PND (Plan national de développement) 2022-2026.

Les travaux de cet atelier, placés sous la supervision de Mme Françoise Mianda, conseillère en droits de l'homme du bureau du coordonnateur-résident du système des Nations Unies au Congo, ont été facilités par Daniel Mikayoulou, consultant international. L'objectif étant de produire un cadre de coopération conforme aux orientations de la redéfinition éventuelle des rôles des partenaires.

Une centaine de participants issus des administrations publiques, des agences des Nations Unies, du secteur privé et des organisations de la société civile ont pris part à l'atelier. Les échanges ont porté sur les priorités, notamment la gouvernance, le capital humain et la diversification de l'économie. L'analyse commune a proposé de nouveaux produits en se basant sur les théories du changement et les choix stratégiques du PND. Les participants ont affiné les produits que sont les six piliers du PND et les indica-

teurs à déterminer les valeurs de référence, les cibles, les sources de vérification, les hypothèses et les risques. Ils ont contribué à l'élaboration du cadre des résultats et à la rédaction de l'UNDAF révisé, en tenant compte des nouvelles priorités nationales déclinées dans le PND.

Pour Mme Françoise Mianda, l'objectif a été atteint. «Les participants ont pu réviser les différents piliers de développement qui sont dans l'UNDAF et émettre les hypothèses sur les risques. Si jamais, on n'arrive pas à faire ce qui est à faire, on n'arrivera pas aux résultats. Le travail accompli est satisfaisant. Mais, nous allons encore peaufiner dans quelques jours en réunion technique, ce qui a été fait à cet atelier et il s'en suivra après l'atelier national de validation», a-t-elle expliqué.

De son côté, Mme Suzanne Somboko, directrice du partenariat bilatéral et multilatéral au ministère du plan, a confirmé que le Gouvernement du Congo



Les participants

attend du système des Nations Unies qu'il réviser son cadre de coopération. «Aujourd'hui, nous avons un plan national de développement 2022-2026. Notre partenaire vient pour nous aider à réaliser notre développement. A ce titre, ses interventions doivent s'aligner aux priorités de notre pays. Le PND a défini des axes stratégiques pour réaliser le développement du Congo sur une période quinquennale. Notre partenaire doit, également, voir ce qu'il doit faire pour nous permettre, nous, Gouvernement du Congo, d'atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés dans le cadre du PND 2022-2026», a-t-elle précisé.

Six axes sont prioritaires pour le développement du pays dans le PND 2022-2026, dont la diversification de l'économie (l'agriculture, l'industrie, des secteurs porteurs de croissance, tels que le numérique, l'immobilier). Toutes ces priorités ne figuraient pas dans le PND 2018-2022. Alors que le cadre de coopération des Nations Unies était aligné sur l'ancien PND dans lequel il n'y avait que trois axes : la gouvernance, le capital humain et la diversification de l'économie. Il a fallu donc harmoniser ce cadre avec le nouveau PND.

Philippe BANZ

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire**  
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville.  
Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244  
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE  
CONSTITUTION  
«CODEXO OYO GROUP»**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
Au Capital de 5.000.000 FRANCS CFA  
Siège Social: 88, rue des cent fils, Mpila, Ouenzé, Brazzaville, République du Congo  
RCCM: CG-BZV-01-2022-B12-00181  
REPUBLIQUE DU CONGO.

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique reçu le 14 juillet 2022 par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville et enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 15 juillet 2022, sous Folio 128/4, numéro 2806, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

**Objet social:** La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Le développement économique;
- L'industrie;
- L'import-export;
- L'achat et la vente des produits et services (le trade).

**Dénomination:** «CODEXO OYO GROUP»;

**Siège social:** 88, rue des cent fils, Mpila, Ouenzé, Brazzaville, République du Congo.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les présents statuts;

**Capital social:** CINQ MILLIONS (5.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts

de CINQUANTE MILLE (50.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 14 juillet 2022 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 15 juillet 2022, sous folio 128/5, numéro 2807, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

**Gérance:** aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 14 juillet 2022, Monsieur HADAR Amos, de nationalité israélienne, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelable;

**Immatriculation au RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 25 juillet 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B12-00181.

*Fait à Brazzaville, le 26 juillet 2022*

*Pour avis*

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**  
Notaire.

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire**  
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville.  
Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244  
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE  
CONSTITUTION  
"YES MY BOY ENTERTAINMENT"  
S.A.R.L.U.**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA  
Siège Social: 232, rue Charles FOUCAULT, centre-ville, Brazzaville.  
RCCM: CG-BZV-01-2022-B13-00267  
REPUBLIQUE DU CONGO.

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 05 mai 2022, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 08 juillet 2022, sous Folio 123/4, numéro 2637, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.) ;

**Objet social:** La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo :

L'agence événementielle internationale (la conception et l'organisation d'événements en Afrique et dans le monde tels que les concerts, les festivals, les showcases, les événements de teambuilding, les événements d'entreprise, les conventions, etc.).

**Dénomination:** «YES MY BOY ENTERTAINMENT»;

**Siège social:** 232, rue Charles FOUCAULT, centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

**Capital Social:** UN MILLION (1.000.000) de

FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique;

**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 05 mai 2022 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 08 juillet 2022, sous folio 123/5, numéro 2638, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique;

**Gérance:** aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 05 mai 2022, Monsieur OPIMBAT Cédric Antony Christian, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée;

**Immatriculation au RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 13 juillet 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00267.

*Fait à Brazzaville, le 19 juillet 2022*

*Pour avis*  
**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**  
Notaire.

**EXPRESS AFRIQUE CONGO**

Société anonyme avec Administrateur général  
Au capital de 841 419 066 F CFA  
Siège social: Avenue de Loango, B.P 646,  
Pointe: Noire, République du Congo  
R.C.C.M: CG-PNR-01t-2004-B15-00646

**FUSION PAR ABSORPTION DE LA SOCIETE EXPRESS AFRIQUE CONGO  
PAR LA SOCIETE EXPRESS AFRIQUE CONGO ET DISSOLUTION SANS LIQUIDATION  
DE LA SOCIETE EXPRESS AFRIQUE CONGO**

1. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Assemblée générale extraordinaire de la société OCEAN EXPRESS en date, à Pointe-Noire, du 27 juin 2022, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 28 juin 2022, sous le répertoire n°298/MN/022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 juillet 2022, sous le n°5921, folio 127/25, les associés ont notamment décidé d'approuver la fusion par absorption de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO par la société OCEAN EXPRESS avec effet au 1er janvier 2022, après avoir pris connaissance du projet de traité de fusion par lequel la société EXPRESS AFRIQUE CONGO fait apport à la société OCEAN EXPRESS de tous les biens composant son actif net à la date du 31 décembre 2021, et constaté que cette fusion entraîne la dissolution sans liquidation de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO avec effet au 1er janvier 2022, du fait de la fusion de la société OCEAN EXPRESS par absorption de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO, et de la transmission universelle du patrimoine de la société Absorbée à la société Absorbante;

2. Aux termes du traité de fusion par absorption de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO par la société OCEAN EXPRESS, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNI'OU, Notaire à Pointe-Noire, le 28 juin 2022, sous le répertoire n°298/MN/022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'En-

registrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 juillet 2022, sous le n°5919, folio 127/23:

- la société EXPRESS AFRIQUE CONGO a fait apport à la société OCEAN EXPRESS de tous les biens, droits et obligations, actifs et passifs composant son patrimoine, sans exception ni réserve, à la date du 31 décembre 2021,

- du seul fait de la réalisation définitive de la fusion, la société EXPRESS AFRIQUE CONGO se trouvera dissoute de plein droit,

- du fait de la reprise par la Société Absorbante de la totalité de l'actif et du passif de la Société Absorbée, la dissolution de cette dernière ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

Dépôt dudit procès-verbal et du traité de fusion a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Point-Noire sous les numéros CG-PNR-01-2022-D-00657 et CG-PNR-01-2022-D-00656.

L'inscription de la décision de dissolution de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Point-Noire et de sa radiation dudit registre ont été constatées en date 20 juillet 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-R-00386.

*Pour avis,*

**Le Gérant de la société  
OCEAN EXPRESS**

**ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA, NOTAIRE**

05-551-36-01106-650-53-28

Brazzaville - République du Congo

**«PETRO CONGO S.A»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital social de Dix-huit milliards cinquante millions (18 050 000 000) de Francs CFA

Siège social: Rond-point Kassaï, Avenue Gustave ONDZIEL.

Boite Postale 1225, Pointe-Noire.

RCCM: CG/PNR/14 B 734

République du Congo

Aux termes de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «PETRO CONGO S.A», tenue au siège de ladite société, le dix-sept septembre deux mil vingt et un, enregistrée à Pointe-Noire aux Domaines et Timbres de Loandjili, en date du premier octobre deux mil vingt et un, Folio 185/4 n°1868, les actionnaires ont décidé de remplacer le Commissaire au compte titulaire, Monsieur Ludovic NGATSE, appelé à d'autres fonctions, par Monsieur Arsène OSSIBI jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

*Pour insertion*

**Maitre Hortense MVINZOU LEMBA**

**FENTES LABIO-PALATINES**

**L'Association SOS Sourire Congo et le CHU-B sollicitent l'implication des médias**

Grace au partenariat avec l'association SOS Sourire Congo, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, plus précisément le service de Chirurgie maxillo-faciale a mis en place un programme de prise en charge gratuite des opérations de chirurgie liées aux fentes labio-palatines appelées aussi bec-de-lièvre. Le lancement officiel de ce programme a eu lieu le 26 juillet 2022, à l'auditorium du centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, au cours d'une conférence de presse coanimée par les Drs Bredel Mabika et Marie Lysette Ngoua Essinguela respectivement coordonnateur de l'Ong SOS Sourire Congo et secrétaire générale. Sous les auspices du Dr Judicaël Bienz, directeur général adjoint du CHU-B.



Le Dga du CHU-B entouré des Drs Bredel Mabika et Lysette Ngoua E.

Pour les organisateurs de l'opération, les médias constituent le fer de lance pour aboutir à la démythification des fentes labio-palatines. Affectant un petit groupe d'enfants dès la naissance, les fentes labio-palatines sont une malformation maxillo-faciale se manifestant généralement par la fente de la lèvre supérieure, juste sous le nez. Elles représentent cependant une maltraitance psychologique pour les personnes qui y sont porteurs et un véritable tabou social pour les familles. Le CHU de Brazzaville qui a introduit un programme permanent et gratuit de prise en charge chirurgicale des fentes labio-palatine encourage le public et notamment

les familles concernées à développer un regard positif sur cette malformation. L'accès à une prise en charge sans frais y est désormais assuré dans cet établissement hospitalier, afin de redonner sourire aux enfants et adultes présentant ce problème. A travers ce programme appuyé financièrement par l'ONG américaine Smile Train, le CHU de Brazzaville et l'association SOS Sourire Congo s'engagent à réaliser des soins complets et intégrés des fentes labio-palatines ainsi que des pathologies liées à cette malformation notamment les troubles du langage, la malnutrition et bien d'autres. Ce programme prend également en compte la

recherche clinique autour de la problématique des fentes. «Ce programme de prise prend en compte la formation continue des agents de santé et des relais communautaires», a dit le Dr Bredel Mabika. L'adhésion au programme des populations cibles, en l'occurrence les enfants et les adultes porteurs de cette malformation, demeure essentielle pour faciliter le plaidoyer pour pérenniser et améliorer la qualité des soins y relatif. Dans un proche avenir, l'association qui veut faire des médias un partenaire clé dans cette prise en charge organise-

ra des sessions de formations au profit des professionnels de la communication, en vue d'améliorer la communication autour de cette malformation. SOS Sourire Congo est une ONG créée en 2017 par les anciens étudiants de la faculté des sciences de la santé, avec pour objet de lutter contre toutes formes de défigurations malformatives et acquises et d'assurer la promotion de la chirurgie maxillo-faciale esthétique et stomatologie.

**Esperancia MBOSSA-OKANDZE**

**BACCALAUREAT GENERAL**

**Le député de la première circonscription d'Ollombo congatule la meilleure élève du Congo**

Les résultats du baccalauréat général, session de juin 2022 ont été rendus publics le 21 juillet 2022. Sur l'ensemble des séries, mademoiselle Dayana Vanité Lona Ngatsé, 18 ans, élève du lycée d'Ollombo, dans le département des Plateaux, est classée majeure de sa promotion avec une moyenne de 16,04/20, mention très bien. Fort de ce succès national, Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, député fraîchement réélu de la première circonscription électorale d'Ollombo, a procédé mardi 26 juillet dernier à la réception de la première du Congo. C'était en présence de son père (un ancien enseignant devenu inspecteur de l'enseignement).



Dayana Vanité Lona Ngatsé entourée du ministre et de son père

A cette occasion, le ministre a exprimé sa joie ainsi que celle de ses mandants pour celle qui a honoré par son travail, non seulement Ollombo, mais aussi le Congo tout entier. C'est ainsi que quelques présents (tablette tactile, modem, etc.) lui ont été offerts. Cette nouvelle est «lourde de symboles, parce qu'elle intervient pratiquement au moment de ma campagne pour ce nouveau mandat que les populations d'Ollombo ont bien voulu m'accorder pour la quatrième fois. Et, ceux qui m'ont accompagné à la campagne savent qu'à Ollombo on dit: "Ollombo obosso" qui signifie Ollombo en avant. Et nous disons aussi: "Ollombo nzele", qui voudrait dire: l'excellence, l'élégance. Et donc cette brillante jeune fille vient de confirmer tout cela», a indiqué Bruno Jean Richard Itoua. Pour sa part, la jeune lauréate affirme que le secret de son succès n'en est pas un. «Le travail. Se donner à fond dans le travail, faire des cahiers ses meilleurs amis, c'est ça le secret», a-t-elle déclaré. Parlant de la suite de son cursus universitaire, la championne du baccalauréat entend poursuivre sa formation dans la diplomatie, les relations internationales. Si elle en avait des moyens, en Russie. «Ma demande aux autorités est de bien vouloir m'appuyer au plan financier, pour payer ma formation, mais avant cela, de me faciliter dans les démarches à entreprendre pour avoir les documents de voyage», a-t-elle conclu.

**Marcellin MOUZITA**

sujets d'intérêt commun qui s'inscrivent dans le cadre du dialogue démocratique entre les acteurs de la vie économique, sociale et environnementale des pays membres de l'UCESIF. Les échanges ont permis d'identifier les sujets politiques qui feront que les différents conseils puissent se pencher dans un cadre multilatéral, comme l'environnement, l'employabi-

l'affermissement des partenariats internationaux. L'UCESIF est un organe de la francophonie. Elle est née de la fusion de l'Union des conseils économiques et sociaux de l'UCESIF. Les échanges ont permis d'identifier les sujets politiques qui feront que les différents conseils puissent se pencher dans un cadre multilatéral, comme l'environnement, l'employabi-



A droite Mme Emilienne Raoul à l'Assemblée Générale

lité des jeunes, l'insertion des femmes et la gouvernance des biens communs. Dix-sept conseils y ont pris part à ces assises, qui ont permis le

la vice-présidence revient à la Côte d'Ivoire, pour un mandat de trois ans.

**Philippe BANZ**

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**

**TRANSPORTS**

**L'AASDPAC et la COSYLAC unis pour la gestion efficace des sinistres**

La Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC) et le courtier AASDPAC ont noué un partenariat, en vue de prendre rapidement en charge des cas de sinistres sur la voie publique sur l'ensemble du périmètre national. C'était le 29 juillet 2022, au siège social du courtier AASDPAC, à Moungali, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville.



Jean Bernard Malouka et Auguste Loko après la signature

C'est sous le regard de Gilbert Mouandza, chef de service de la prospective et des politiques internationales à la direction générale des transports terrestres, représentant le directeur général, qu'Auguste Loko, président directeur général du groupe AASDPAC et Jean Bernard Malouka, président de la COSYLAC ont signé ce protocole d'accord. La bonne gestion d'un sinistre reste un enjeu important de la satisfaction cet de la fidélisation des assurés dans le domaine de l'assurance-indemnisation que ce soit pour le courtier gestionnaire des fonds que pour la compagnie. «Ce qui est intéressant avec l'AASDPAC, c'est qu'elle permet d'agir à l'instant T pour le compte de toutes les compagnies d'assurance avec lesquelles nous travaillons. Cette signature vient symboliser ce qui se fait déjà depuis 2018 à propos des interventions auprès des victimes de la voie publique. Or ces victimes sont transportées par les membres de la COSYLAC. Aujourd'hui, l'enjeu est double. Il s'agit de faire connaître ce qui est mis en place depuis 2018, en ce qui concerne l'accompagnement des victimes, mais, surtout obtenir de la part de la confédération cette adhésion pour pouvoir sensibiliser au maximum les transporteurs terrestres», a

fait savoir Auguste Loko. Aussi a-t-il expliqué le processus de prise en charge des sinistres. «Nous allons mettre en place une carte au titre de carnet de santé électronique de tous les transporteurs. Cette carte comprendra des données santé, mais aussi en termes de police d'assurance des transporteurs. Elle devient donc l'élément médical légal pour les transporteurs. Ce qui veut dire que si le transporteur a un malaise sur le tronçon Dolisie-Pointe-Noire, il se trouve à Mvouti par exemple, il peut s'arrêter et se faire soigner dans n'importe quel hôpital sans payer les frais. Il peut arriver qu'un transporteur commette un dommage sur un tier, avec cette carte, nous allons prendre en charge les victimes, puisque cette carte contient la police d'assurance en cours du transporteur. La prise en charge se fait avec toutes les compagnies d'assurance. La carte est fixée à 5.000 FCFA et elle est à durée indéterminée. Aussi longtemps que le transporteur renouvèlera son assurance automobiliste, sa carte sera valable», a-t-il poursuivi. Une initiative saluée par le représentant de la direction générale des transports terrestres. «Ce partenariat ne que nous réjouis, parce qu'il vient appuyer notre action pour la survie des victimes. Un accident ne se prévoit pas,

il n'y a pas meilleur chauffeur, même si vous conduisez bien, l'accident peut être causé par un autre», a dit Gilbert Mouandza. Le président de la COSYLAC s'est dit satisfait de cette alliance. «Je crois que c'est déjà une possibilité de réduire les pertes de vies. Au Congo, lorsqu'un sinistré arrive dans un centre hospitalier sans argent, il n'est pas pris en charge

rapidement. Or, aujourd'hui, nous avons un partenaire qui, à l'instant T, prend en charge les frais de soins de ce sinistré. Un fait à relever c'est que le courtier amène la santé vers le sinistré. On peut dire que nous sommes en train de devancer l'assurance maladie universelle», a déclaré Jean Bernard Malouka.

**E. MB-O.**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UCESIF Poser les bases d'une coopération entre les conseils économiques francophones**

L'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires des Etats et Gouvernements membres de la francophonie (UCESIF) a tenu le 13 juillet 2022 son assemblée générale, à Paris, en France. Le Congo y a été représenté par Mme Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental. L'objectif étant de poser les bases d'une coopération technique visant à renforcer les capacités des conseils francophones dans les années à venir.

L'assemblée générale s'est déroulée en mode présentiel après deux années de COVID-19. Au cours de cette rencontre, les participants ont abordé des

# La Cathédrale Sacré-Cœur a célébré ses 130 ans

Fondée en juin 1892 par Mgr Philippe Prosper Augouard, missionnaire spiritain, premier vicaire apostolique du vicariat apostolique de Brazzaville, la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a totalisé 130 ans d'existence. L'heureux événement a été commémoré le dimanche 17 juillet 2022, seizième dimanche du temps ordinaire, au cours d'une messe présidée en la cathédrale à l'honneur par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville.



L'archevêque (crosse en main), le nonce apostolique, la ministre Arlette Soudan Nonault et son époux, le maire de la ville de Brazzaville avec des concélébrants

Dans la foulée du thème de cette commémoration: «130 ans de mission, je bâtis ma paroisse», Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, peu avant le début de la messe, a procédé à la bénédiction de la deuxième phase des travaux de construction du nouveau presbytère de la Cathédrale Sacré-Cœur prévus de s'achever dans cinq ans et dont l'inauguration, s'il plaît à Dieu, pourrait intervenir à l'occasion du 135<sup>e</sup> anniversaire de cet édifice qui trône sur le panorama de l'archidiocèse aux côtés d'autres églises qui sont aussi témoins de l'histoire de l'évangélisation de Brazzaville et du Congo.



Abbé Bienvenu André Kimbengui

Ont concélébré cette messe, Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, les abbés Kelly Michaël Milongo, chancelier de l'archevêque, Bienvenu André Kimbengui, curé de la cathédrale Sacré-Cœur, Jonas Kouidissa, directeur de l'Académie de Brazzaville pour l'éthique (ACABE), Rhod Sakani Yiseno (Izhé), ancien administrateur paroissial de la Cathédrale Sacré-Cœur et actuellement en mission pastorale à Rennes (France), et bien d'autres.

Plusieurs personnalités de divers rangs dont Mme la ministre Arlette Soudan Nonault et son cher époux, François Soudan, M. Diudonné Bantsimba, président du Conseil municipal, maire de la ville de Brazzaville, etc., ont pris part à cette mémorable eucharistie en souvenir des 130 ans de la deuxième église bâtie par Mgr Philippe Prosper Augouard, après Saint Joseph de Linzolo.

Dans une animation liturgique agréablement réussie de la chorale Sacré-Cœur composée des deux chorales paroissiales fusionnées: Cardinal Emile Biayenda et Sainte Jeanne d'Arc, la messe a connu la participation de plusieurs religieux, religieuses de diverses congrégations aux côtés des laïcs de la cathédrale et d'autres paroisses, vêtus pour la majorité du pagne marqué du logos du 130<sup>e</sup> anniversaire de la Cathédrale Sacré-Cœur et frappé de l'effigie du Sacré-Cœur de Jésus.

C'est l'abbé Crispin Massamba, stagiaire diaconal à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, originaire de la Cathédrale, qui a lu l'évangile selon Saint Luc 10, 38-42.

Pendant l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a fait savoir: «Nous sommes heureux de célébrer ensemble les 130 ans d'existence ainsi que l'anniversaire de la dédicace de cette cathédrale. Imaginez un peu le nombre de célébrations quotidiennes que notre cathédrale a connu, puis imaginez les milliers de fidèles, des fidèles

chrétiens qui sont venus prier, confiant au Sacré-Cœur de Jésus leurs attentes, leurs préoccupations, leurs difficultés, ou les difficultés des proches, élevant leurs actions de grâce, seuls ou accompagnés des prêtres et des diacres devant et autour de cet autel.» Abordant la spécificité de cette cathédrale, le célébrant a

relevé: «Le dimanche 3 juillet 2022, la cathédrale Sacré-Cœur a reçu 119.468<sup>es</sup> baptisés. Oui, cette cathédrale comme toute église d'ailleurs est un lieu porteur d'histoire, l'histoire inscrite dans le silence de ses murs. (...) Murs qui diffusent la sérénité, parce qu'imprégnés des paroles d'amour, d'encouragement, de paix et aussi d'interpellation.» Rendant un vibrant hommage aux constructeurs de la cathédrale jubilaire, l'archevêque a poursuivi: «Ceux qui ont construit cette cathédrale, car, il leur a fallu croire en Dieu et être saisis par la Parole du Christ pour laisser père, mère, amis et connaissances et faire aboutir un tel projet. Il leur a fallu prendre le temps de la contemplation du Christ pour oser nous offrir ce que nous célébrons aujourd'hui. (...) En d'autres termes: ceux qui ont bâti cette cathédrale et qui nous ont apporté la foi chrétienne ont dû se dépouiller de ce qui semblait essentiel pour pouvoir suivre le Christ et l'apporter à ceux qui vivent dans cette ville, pour que nous aussi nous puissions faire partie de cette chaîne ininterrompue des témoins.» Après avoir exprimé sa gratitude à tous ceux et à toutes celles qui ont contribué au chantier de construction du nouveau presbytère, le pasteur de l'Eglise de Brazzaville a renchéri: «Cette construction nous permettra de libérer l'actuel presbytère que vous connaissez à gauche, à l'entrée de l'Archevêché. Libérer ce presbytère de la Cathédrale pour que cette maison puisse retrouver sa vocation de musée du Cardinal Emile Biayenda. Soit dit en passant, personne

ne comprend pourquoi cette maison du Cardinal est toujours occupée. Merci donc à tous ceux qui ont été inspirés et ont soutenu l'idée que nous puissions maintenant commencer cette construction qui nous permettra très bientôt, avec la grâce de Dieu, la délocalisation de ce presbytère. Honnêteté oblige, merci particulièrement à la Première Dame dont la contribution a été substantielle.»

Vers la fin de la messe ayant eu pour coryphée Roger Meboup, le curé, après avoir prononcé son mot de remerciements, a annoncé la remise des trophées aux vainqueurs des compétitions de football et de Nzango organisées dans le cadre des préparatifs de ce jubilé. Il a rappelé que la cathédrale Sacré-Cœur a connu 12 curés et administrateurs paroissiaux sous la responsabilité de 8 archevêques et évêques et dont l'actuel archevêque en est le 9<sup>e</sup>. «Notre source intarissable qui nous permet de venir puiser notre joie, c'est notre paroisse Cathédrale Sacré-Cœur, notre maison commune pour paraphraser le Pape François, j'aurais dit, c'est ce bel édifice qui vient de totaliser jour pour jour ses 130 ans. 130 ans de vie, 130 de sa création, c'est un exploit et ça se fête. Après 130 ans, d'un

seul cœur et d'une même âme, toujours dans la dynamique de la synodalité, nous avons décidé de bâtir notre paroisse, en lui dotant d'un nouveau presbytère digne d'une cathédrale de Brazzaville, qui est en train d'être construit selon les règles de l'art (N.d.l.r: (R+3), avec une capacité de 16 chambres à coucher pour les prêtres, 2 salons TV, salles de réunion, bureaux des conseils, oratoire, bibliothèque et bien d'autres encore). Cette solennité du Sacré-Cœur est notre fête patronale et nous rappelle notre vocation communautaire, celle d'être des missionnaires et dispensateurs de l'amour qui inonde le Cœur Sacré de Jésus dans le monde.»

a déclaré le curé de la cathédrale plus que centenaire. Intervenant en dernier lieu, l'archevêque a réitéré ses encouragements à la communauté paroissiale et aux bienfaiteurs de tout rang afin qu'ils continuent de soutenir ce chantier encore embryonnaire destiné à s'achever entre la fin du premier quinquennat et le début du deuxième quinquennat de l'épiscopat de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, à la tête de l'archidiocèse de Brazzaville.

seul cœur et d'une même âme, toujours dans la dynamique de la synodalité, nous avons décidé de bâtir notre paroisse, en lui dotant d'un nouveau presbytère digne d'une cathédrale de Brazzaville, qui est en train d'être construit selon les règles de l'art (N.d.l.r: (R+3), avec une capacité de 16 chambres à coucher pour les prêtres, 2 salons TV, salles de réunion, bureaux des conseils, oratoire, bibliothèque et bien d'autres encore). Cette solennité du Sacré-Cœur est notre fête patronale et nous rappelle notre vocation communautaire, celle d'être des missionnaires et dispensateurs de l'amour qui inonde le Cœur Sacré de Jésus dans le monde.»

Gislain Wilfrid BOUMBA

## «On demandera beaucoup à qui on a beaucoup confié»

Textes: Sg 18, 6-9; Ps 32; Hb 11, 1-2.8-19; Lc 12, 32-48.

Le thème de l'attente est au cœur de l'évangile de ce dimanche. Le texte de Luc commence par une exhortation à la confiance: «sois sans crainte, petit troupeau, car votre père à trouver bon de vous donner le royaume». Par ces mots, Jésus voudrait remettre ses disciples en confiance. L'unique nécessaire, c'est le royaume des cieux. Les biens de la terre, même s'ils sont utiles, restent secondaires par rapport au royaume des cieux. Le malheur de notre temps consiste souvent à absolutiser les biens matériels. Ils ne sont pas inutiles pour notre vie, parce que l'organisation économique de la société nous contraint à certaines pratiques.

La suite du message de l'évangile nous indique que vis-à-vis de ces biens, nous sommes des intendants, c'est-à-dire des gérants du bien d'un autre qui est Dieu. C'est lui le propriétaire. Nous pouvons nous vanter de ce que nous avons comme, maison, voiture, salaire, économie en banque etc. Mais Saint Paul nous dit: «Qu'as-tu que tu n'aies reçu de Dieu?»

Le règne de Dieu arrivera à l'improviste d'où la nécessité d'être éveillé en tout temps. Cette vigilance est traduite par des expressions: «tenue de service» et «lampes allumées». Avoir la tenue de service, c'est être en pleine activité. Avoir la lampe allumée indique qu'on est dans l'attente de quelque chose ou de quelqu'un. Cette lampe qu'il faudrait tenir toujours allumée est la foi. Celui qui vit loin de Dieu a la lampe éteinte. Pour bien illustrer la nécessité de l'attente, Jésus se sert de l'image du voleur qui arrive à l'improviste. En réponse à la question de Pierre qui demande si la parabole s'adresse à eux ou à tout le monde.

Jésus insiste sur l'attente en mettant en exergue deux possibilités de celle-ci: d'une part, l'attente laborieuse de l'intendant-fidèle dont l'assiduité au travail est récompensée par une promotion et d'autre part, l'attente oiseuse de celui qui prend toute sorte de liberté et se livre à des abus en pensant que le Maître tardera à arriver. Le Maître arrive de manière inopinée et lui retire sa confiance parce qu'il ne l'a pas trouvé prêt.

Pour le serviteur fidèle, la relation au maître est primordiale. Il sait ce que veut son patron et s'arrange à lui donner satisfaction à tout moment sans jamais se laisser surprendre.

Notre relation à Dieu est une relation de confiance, mais une confiance à mériter en accomplissant ce que le Seigneur attend de nous.

Frères et sœurs, le châtement réservé aux serviteurs infidèles sera proportionnel à la connaissance qu'ils ont du Maître. Il sera plus sévère envers ceux qui, tout en connaissant sa volonté, n'ont pas préparé sa venue qu'envers ceux qui la connaissaient pas. Cette mise en garde s'adresse aux apôtres et à tous les disciples du Christ que nous sommes.

Nous n'aurons pas d'excuses si nous agissons comme des païens qui ne connaissent pas Dieu. En choisissant de mener une vie non conforme à la volonté de Dieu, nous entrons dans la catégorie des serviteurs infidèles et le Maître sera très exigeant envers nous qui avons beaucoup reçu: l'écoute régulière de la Parole de Dieu, la réception des sacrements, la formation catéchétique, etc. Tout cela nous donne une meilleure connaissance de Dieu et nous prédispose à mieux le servir car «à qui l'on a beaucoup donné, on demandera beaucoup».

Abbé Jean OMBELE-OBANKANI, Prêtre de l'Archidiocèse d'Owando

### ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

## L'abbé Jean Paul Diakondoua Sina a rejoint la maison du Père

Rappelé à Dieu le vendredi 22 juillet 2022, des suites d'une longue maladie, M. l'abbé Jean Paul Diakondoua Sina, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, est inhumé ce jeudi 4 août 2022, au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur, après une messe célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Ancien vicaire de la paroisse Saint François d'Assise, à l'époque où le père Jean Morizur, en était le curé, puis affecté au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, en qualité de professeur, l'abbé Jean Paul Diakondoua Sina, frère aîné de l'abbé Aristide Milandou Diabankana, «Keitch», actuel curé de la paroisse Saint Michel de Nganguouoni; est allé en mission pastorale et d'études à Chartres en France où il est resté plusieurs années. A son retour au bercail, il est nommé administrateur de la paroisse Saint-Esprit de Mougali de 2017 à 2019, puis vicaire coopérateur à la paroisse Saint Louis Marie Grignon de Montfort de Mikalou. Le dernier poste d'exercice de son ministère sacerdotal a été la paroisse Sainte-Anne du Congo où il a assuré les fonctions de premier vicaire.

(Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions)

Gislain Wilfrid BOUMBA



DIOCÈSE DE DOLISIE

# Mgr Toussaint Ngoma Foumanet a pris possession canonique de son siège épiscopal

Supérieur provincial des spiritains du Congo, le dernier poste de l'exercice de son ministère presbytéral et devenu le premier évêque spiritain de nationalité congolaise, Mgr Toussaint Ngoma Foumanet a été ordonné évêque et a pris possession canonique du siège épiscopal de Dolisie, dimanche 31 juillet 2022, dix-huitième dimanche du Temps ordinaire de l'Année liturgique-C-. C'était au cours d'une messe au stade municipal Paul Sayal Moukila de Dolisie, en présence de M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, représentant le Président de la République et des membres des Corps constitués.

C'est le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque métropolitain de Bangui (RCA), consécrateur principal, qui lui a conféré cette ordination épiscopale, avec comme co-consécrateurs NN.SS. Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Miguel Angel Olaverri Aroniz, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, et de la Province ecclésiastique du Sud-Ouest (PESO). Mgr Ngoma Foumanet avait été nommé le 11 mai dernier par le Pape François, le stade Paul Sayal Moukila a vibré de manière authentique à l'occasion de sa messe d'ordination épiscopale, il est le deuxième évêque de Dolisie, le plus jeune diocèse du Congo qui n'a que 9 ans.

La messe a débuté à 10h et a pris fin à 14h 45. Sa présidence a été assurée au début par le cardinal archevêque de Bangui qui a transmis le témoin au nouvel évêque en cours de célébration. Elle a été concélébrée par NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), premier évêque de Dolisie; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la CEC; Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando et de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD); Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Daniel Mizonzo,

Congo. Ont également concélébré cette messe animée par la chorale diocésaine et le chœur diocésain de la Schola Populaire, plusieurs prêtres œuvrant aussi bien dans le diocèse à l'honneur, dans les différents diocèses du pays qu'à l'étranger, à l'instar du père Alain Mayama, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, venu de Rome, sa terre de mission pour la circonstance, les abbés Antonio Mabilia, secrétaire général de



Le nouvel évêque, le Premier ministre avec les archevêques et évêques concélébrants

Ngoma, jusqu'ici, administrateur diocésain de Dolisie et coordonnateur général de la

des Zones économiques spéciales et de la diversification économique; Honoré Nsayi, ministre de l'Energie et de l'hydraulique; Mmes Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo, Destinée Hermella Doukaga, ministre du Tourisme

de l'étranger ont été aussi comptés parmi les participants à la messe. L'abbé Philippe Mabilia a présenté le candidat à l'épiscopat au consécrateur principal afin qu'il puisse l'ordonner pour la charge de l'épiscopat. «Vous devez avoir reçu la lettre émissoriale m'autorisant à l'ordonner

son cadet qui vient de faire son entrée dans ce cercle des dignitaires de l'Eglise. Il lui a conseillé d'être un évêque de tout le monde et non seulement des catholiques. Il a recommandé aux fidèles chrétiens de prier quotidiennement pour leur nouveau pasteur et de le soutenir de diverses manières. Il a instruit les chrétiens à adopter une attitude filiale vis-à-vis de leur pasteur. S'adressant au nouvel évêque, le prédicateur lui a fait savoir: «Père Toussaint, la mission d'Évêque, ce n'est pas toi qui te l'attribues et encore, ce ne puis être qu'à l'aide de tes forces que tu l'assumeras. Dieu qui sonde les reins et les cœurs t'a librement choisi pour que tu prennes soin de toutes ses brebis établies sur le territoire de Dolisie, toutes sans exception, sans considération d'appartenance politique, religieuse, ethnique et culturelle. Ne manque pas d'adorer le Seigneur qui te confie cette mission et de trembler devant sa grandeur. Père Toussaint, l'anneau que tu vas bientôt recevoir, l'un des symboles de l'épiscopat, est le signe de



Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, Nouvel Evêque de Dolisie

l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC),

fête d'ordination, qui a transmis le témoin au nouvel évêque, Téléspore Bourandou, doyen



Le cardinal Dieudonné Nzapalainga imposant les mains sur le nouvel évêque



L'arrivée du Premier ministre au stade municipal Paul Sayal Moukila



Une vue des membres du Gouvernement participant à la messe

évêque de Nkayi; Franck Daniel Nzika, évêque d'Impfondo; Gélase Armel Kema; évêque de Ouesso; Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso; Sévérin Nziengui, évêque de Makokou, au Gabon; Belmiro Cuika, évêque de Cabinda; Mgr Andrea Giovita, secrétaire de la Nonciature apostolique du

Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, membre du clergé diocésain de Dolisie, Alain Loemba Makosso et Pierre Mpandzou Mianfouna, «Mataba», vicaires généraux de Pointe-Noire et de Nkayi; Jean Baptiste Ngoyi

du clergé diocésain de Dolisie, Philippe Mabilia, doyen du conseil des consultants, Alphonse Konioka, membre du conseil presbytéral, etc. Côté officiel, il y a eu la présence de MM. Pierre Mabilia, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public; Emile Ouosso, ministre

et des loisirs ainsi que plusieurs autorités civiles et militaires. Les membres du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, aux côtés des religieux, religieuses et des fidèles laïcs venus aussi bien du diocèse à l'honneur, de différents diocèses du pays

évêque» a demandé le consécrateur principal en recommandant d'en faire la lecture. C'est alors que Mgr Andrea Giovita a fait la lecture de la bulle papale relative à l'événement du jour. L'homélie du cardinal Dieudonné Nzapalainga s'est focalisée autour des conseils qu'un aîné dans l'épiscopat prodigue à

cette union indissoluble qui te lie avec le Seigneur, avec le collège des Apôtres dont tu continues la mission, avec le Saint Père et tes pairs évêques mais encore avec ton diocèse. L'anneau épiscopal peut être assimilé à un éloquent symbole de synodalité, autrement dit,

(Suite en page 13)

(Suite de la page 12)

un signe de communion et de coresponsabilité lesquelles peuvent garantir le succès de la mission, l'authenticité du témoignage apostolique et la joie de l'Évangile. Père Toussaint, dorénavant te voilà uni au diocèse de Dolisie, à son presbyterium, à ses agents pastoraux, à sa population entière, chrétiens, musulmans, adeptes de religions traditionnelles, pour le meilleur et pour le pire. C'est un lien d'amour qui, grâce à l'exercice des pouvoirs d'enseigner, de gouverner et de sanctifier liés à ta charge, devra favoriser ta propre sanctification et celle des brebis qui te sont confiées. Il te faudra en tout temps prier le Seigneur, propriétaire de la Vigne, de te combler du don de discernement pour que tu saches choisir ce qui convient au bonheur de ton peuple dans sa diversité constitutive. Père Toussaint, te dépouiller de tout au moment de recevoir ta nou-

tenant lieu de cathédre.

Après ce rite, a suivi le baiser de paix entre le consécrateur principal et le nouvel évêque et entre celui-ci et les archevêques, évêques concélébrants. Ensuite, le nouvel évêque de Dolisie est allé présenter ses civilités au Premier ministre, Chef du Gouvernement, représentant le Président de la République.

La présentation des obédiences des membres du clergé diocésain au nouvel évêque de Dolisie a été aussi un des moments forts de cette célébration eucharistique. C'est l'abbé Bé-ranger Mabounda, coryphée du jour, qui a inauguré ce rite, alors que l'abbé Chérubin Mambou, curé de la paroisse Saint Michel de Moupépé l'a clôturé.

Après la présentation des obédiences, le nouvel évêque accompagné des évêques de Kinkala et de Ouessou, à bord d'un véhicule appâté pour la circonstance a fait le tour du stade, impartissant sa bénédic-



Les archevêques, évêques et les prêtres en procession d'entrée à la messe



Une vue des prêtres concélébrants



Le nouvel évêque de Dolisie entouré des évêques de Kinkala et de Ouessou, faisant le tour du stade, impartissant sa bénédiction aux participants à la messe



Une vue des participants à la messe sur les gradins du stade Paul Sayal Moukila

velle mission et tout au long de son exercice te permettra de te remplir du Christ et de laisser le Saint-Esprit conduire tes projets pastoraux et les harmoniser avec le dessein du Père. Dans la mission du pasteur, il y a une dimension providentielle. Le pasteur est sans domicile fixe. Comme le Maître, il n'a pas d'endroit où reposer la tête (Cf. Mt 8, 20). Dieu prend soin de lui, il veille sur lui.»

Après l'homélie a eu lieu l'exécution du rite d'ordination épiscopale marqué par la litanie des saints, l'imposition des mains par les archevêques et évêques concélébrants, et la remise des insignes épiscopaux incarnant l'autorité et le pouvoir épiscopaux, notamment: l'anneau épiscopal, la calotte, la mytre et la crosse. Le tout couronné par l'installation sur le fauteuil de la présidence de la messe,

tion aux participants à la messe Le Premier ministre, Chef du Gouvernement a ouvert la longue procession des ofrandes au cours de laquelle les participants à la messe ont témoigné sympathie, affection, réconfort et générosité au nouveau pasteur de Dolisie.

Vers la fin de la messe, l'abbé Armand Brice Ibombo a présenté les archevêques et évêques concélébrants ainsi que les différentes délégations venues de RCA conduite par le cardinal Nzapalainga, du Cameroun, du Gabon, du Cabinda, de RDC et de France pour vivre cet heureux événement qui marque l'histoire de ce jeune diocèse qui accomplira dix ans d'existence l'année prochaine.

Le doyen du clergé diocésain de Dolisie a exprimé sa joie d'accueillir le nouvel évêque

comme le pasteur propre de ce jeune diocèse dédié à Notre-Dame Auxiliatrice de Marie Immaculée dès sa création, le 24 mai 2013, «Excellence, votre manière d'être fera de vous un évêque soit heureux, soit malheureux», a-t-il déclaré. L'abbé Jean Baptiste Ngoyi Ngoma a exprimé au nom du diocèse de Dolisie qu'il a administré durant la vacance du poste épiscopal toute sa reconnaissance au nouvel évêque de Dolisie à qui il a transmis le témoin du gouvernement pastoral de ce diocèse en ce jour solennel.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou est intervenu pour demander à son successeur de continuer à paître vers de verts pâturages la portion du troupeau de Dieu que l'Eglise lui a confiée, en veillant sur le bien-être des chrétiens de son

diocèse. Le premier évêque de Dolisie a suggéré à son successeur de continuer à organiser les processions mariales au mois de mai afin que la Vierge Marie, patronne du lieu, se manifeste davantage dans la vie de ce diocèse qui lui est dédié. Le président de la CEC a aussi témoigné de sa reconnaissance à M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, pour sa contribution substantielle à la réussite de cet événement d'envergure nationale et internationale. S'exprimant en dernier, Mgr Toussaint Ngoma Foumanet a dit toute sa reconnaissance au Saint-Père pour la confiance qu'il a bien voulu placer en lui en le nommant évêque de ce diocèse, au cardinal archevêque de Bangui venu droit de la Guinée Equatoriale en passant par le Gabon, pour avoir accepté de présider cette Eucharistie, à ses confrères dans l'épiscopat de l'avoir accueilli au sein de la Conférence épiscopale du Congo, au clergé diocésain et aux chrétiens de l'avoir reçu comme leur nouveau pasteur. Le nouvel évêque de Dolisie a prôné l'unité, la solidarité, la franche collaboration et la cohésion autour de sa personne et de son ministère épiscopal.

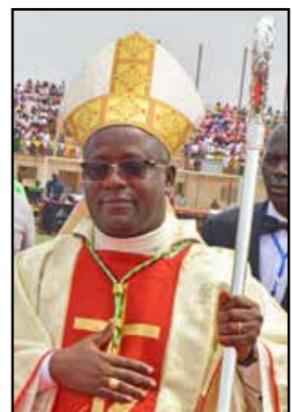
**Gislain Wilfrid BOUMBA**  
(De retour de Dolisie)

Note:  
1Cf. Jr 17, 10.

## Qui est Mgr Toussaint Ngoma Foumanet?

Le nouvel évêque de Dolisie est né le 1<sup>er</sup> novembre 1975, à Sibiti, département de la Lékoumou. Il a fait ses études primaires à Dolisie et à Pointe-Noire, de 1981 à 1988, sanctionnées par l'obtention du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Ses

études secondaires du premier cycle, de 1988 à 1993 à Kinshasa, sanctionnées par le Brevet d'études secondaires (BES). Les études secondaires du deuxième cycle au lycée Chaminate, de 1993 à 1998. Il obtient son Bac. De 1998 à 1999, il postule dans la Congrégation du Saint-Esprit. Ses études de philosophie à Libreville au Gabon, sont sanctionnées par un Certificat de fin de cycle et l'obtention d'une licence en philosophie. Son noviciat à Mbalmayo, au Cameroun, de



2002 à 2003, puis un stage d'approbation et de missionnaire à la paroisse Saint-Esprit de Douala. Il fait sa profession temporaire à la procure des missions à Douala, le 3 mars 2004. Ses études théologiques, il les poursuit à Saint-Cyprien, au Cameroun, de 2004 à 2008, avec un Bac canonique théologique. Le 14 septembre 2007, vœux perpétuels et le 15 septembre, ordination diaconale, à Ngoya au Cameroun. Le 26 juillet 2008, ordination presbytérale dans le diocèse de Pointe-Noire. De 2009 à 2011, études de droit à l'Université de Bangui, en République Centrafricaine. Il est vicaire dans une paroisse ayant comme curé l'abbé Dieudonné Nzapalainga.

Ministère et responsabilités  
2008-2011: vicaire puis curé de la paroisse Saint-Esprit de Pissa, dans le diocèse de Mbaïki, en République Centrafricaine; 2011-2016, curé de la paroisse Notre-Dame d'Afrique, archidiocèse de Bangui; 2018-2019, curé de la paroisse Saint-Kisito de Makélékélé à Brazzaville. De 2019 à 2021, vicaire dans les paroisses Saint-Grégoire de Massengo et Notre-Dame des Victoires de Ouenzé. 2008-2009: conseiller du supérieur régional, chargé des confrères de la zone rurale; 2009-2010, deuxième assistant du supérieur régional, chargé de la formation; 2011-2016, premier assistant provincial, chargé des confrères sur le terrain; 2017-2019, président de la Conférence des supérieurs spiritains d'Afrique et des Iles; 2016-2022, provincial des spiritains au Congo et coordonnateur de l'Union des circonscriptions spiritaines d'Afrique centrale (UCSAC).

DOYENNE NOTRE-DAME DES VICTOIRES (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

## Des chrétiens ont été oints de l'huile du Saint chrême dans le sacrement de confirmation

Ils étaient 374 chrétiens, le samedi 25 juin 2022, rassemblés en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, en provenance des paroisses Sainte Madre Teresa de Calcutta de Ngamakosso: (27); Saint Joseph de Tout pour le peuple: (18); Saint Jean-Baptiste de Talangaï: (72); Saint Augustin de la Tsiémé: (32); Sainte Bernadette de Kazis: (57); Saint Louis Marie Grignon de Montfort: (37); Saint Jean Marie Vianney de Mouleké: (70); Notre-Dame de la Miséricorde de l'île Mbamou: (1); Notre-Dame des Victoires de Ouenzé: (60) qui ont reçu le sacrement de confirmation des mains de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

La messe a été concélébrée par le père Jonas Clotaire Bangui, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires, et curé doyen du doyenné à l'honneur, ainsi que par les curés et vicaires des paroisses concer-

nées. L'animation des chants a été l'œuvre des trois chorales paroissiales fusionnées: Saint Michel, Paul Ondia, Sainte Odile. Dans le style interactif qui lui est propre comme un pédagogue, Mgr Bienvenu Mana-



L'archevêque administrant le sacrement



Pendant l'homélie

mika Bafouakouahou, dans son homélie, s'est mis à enseigner les confirmands tel Jésus assis dans le Temple au milieu des docteurs de la loi.

**Doyenné Saint Pie X: 260 chrétiens confirmés**  
Samedi 16 juillet 2022, en l'église Notre-Dame des apôtres de Sangolo, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a également administré le sacrement

de confirmation à 360 chrétiens en provenance des paroisses Notre-Dame de suffrage de Moussosso, Saint Ambroise de Nkoko, Notre-Dame des apôtres de Sangolo, Saint Pie X de l'Oms, Quasi paroisse du Bon remède de Ngampoko, ainsi que ceux venus des autres doyennés, notamment les paroisses Saint François d'Assise, Saint André Kaggwa de Kombé, Saint

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

## Publication de bans

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de la messe de clôture de l'Année pastorale 2021-2022, le dimanche 7 août 2022, il ordonnera Prêtres, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, à 9h 00: A / les Abbés: 1- Chris Loïck Bayiza Nieteka, 2- Ange Trésor Giovanni Bikindou, 3- Luc Emmanuel Berverys Boumpoutou Bahemina, 4- Patchou Bob Durcia Bounkazi, 5- Verdoly Dieuveil Loumbou Mbanza, 6- Cordelie Chabrey Malonga, 7 - Smith Welcome Malonga Louboula, 8- Crispin Lopez Massamba, 9 - Yannick Doren Matingou, 10- Eudes Iglaire Diermain Mboungou, 11- Rameaux Primes Exaucé Nkouka, 12- Précieuse Deo Bénédicte Ouambanzoulou Bonny, 13- Francis Sekiesse, 14- Chrislain Gloire Russel Tchivongo, 15- Gloire Merveil Yebo.  
B/ les Religieux: 1- le Père Dan Prince Emmanuel Milandou Gomas (Ordre des Ecoles Pies), 2- le Père Dominique Guénolé Ehrard Kimani Diamouini (Missionnaires Oblats de Marie Immaculée).

L'archevêque invite les communautés paroissiales et religieuses à soutenir les futurs ordinands par leurs prières.

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

## Pèlerinage à Lekety

L'archidiocèse d'Owando organise un pèlerinage marial à Lekety du 13 au 15 août 2022. La Grotte mariale de Lekety a été baptisée Sanctuaire Notre-Dame d'Afrique qui recevra les pèlerins de toutes les paroisses de l'archidiocèse d'Owando. C'est un honneur pour la Cuvette Ouest d'accueillir le pèlerinage dédié à la Très Sainte Vierge Marie. Mobilisons-nous dans l'esprit d'amour de nous organiser selon les capacités de nos moyens de bord, pour faciliter la mobilisation de nos chrétiens en direction de Lekety aux dates précitées.

Union de prières!

Xavier MPOUGALOGUI

Michel de Goma Tsé Tsé et Saint Joseph de Linzolo. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a invité les nouveaux confirmands à témoigner le Christ dans leur

vie. «Aimez-vous les uns les autres comme le Christ vous a aimés», a-t-il recommandé.

Pascal BIOZI KIMINO

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°404/2022/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	28751 du 07-06-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 1.502,50m2	QUARTIER CITE DE DIEU (ACADEMIE)	9-BZV	ELENGA Hubert Dieudonné Marcel
2	28434 du 21-03-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup: 799,35m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	LENOIR née MOUMBESSA Saara Lorcia Riane
3	9796 du 04-04-14	Sect -, bloc -, Pile -: Sup: 600,00m2	KINTELE (QUARTIER PEAGE)	POOL	MOUAYOBO Rufin Cyriaque
4	27986 du 21-12-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 3.280,00m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	BOUYA Jean Jacques
5	28203 du 08-02-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 386,24m2	QUARTIER LIFOUA	POOL	Succession OKOUO AKOUALA Daniel
6	28106 du 18-01-22	Sect BF, bloc 62; Pile 13; Sup: 337,02m2	3, RUE NGUELE-OKASSA	9-BZV	BUYA née NDZILA AYENI OMO Clarisse Richesse
7	28757 du 08-06-22	Sect -, bloc -, Pile 9; Sup: 400,00m2	QUARTIER 7 ISSOULI (ZONE BOWAO)	POOL	KIBIADI Julienne
8	28415 du 17-03-22	Sect P8, bloc 126; Pile 2; Sup: 392,99m2	56, RUE DJOUE	4-BZV	KASSAMBE née KANGOUD Adelaïde Edith Chantal
9	28055 du 29-12-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 168,429m2	CITE DE 17	7-BZV	KOUSSOULOUBA Sophie
10	28638 du 10-05-22	Sect P1, bloc 30; Pile 3 (ex.2) ; Sup: 495,42m2	10, RUE BAYAS	3-BZV	KASSAMBE née KANGOUD Adelaïde Edith Chantal
11	28657 du 16-05-22	Sect -, bloc -, Pile -: Sup: 1.000,00m2	VILLAGE YIE	POOL	NGOLET Lydie Ocini
12	28686 du 23-05-22	S; Pile 02; Sup: 410,11m2	135, RUE NGOMA JOSEPH	9-BZV	Enfants TSENDOU
13	28846 du 27-06-22	Sect N, bloc -: Pile -: Sup: 2.527,00m2	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	OKEMBA Jean Dominique
14	27796 du 29-10-21	Sect P13B (exP13), bloc 117, Pile 9 (ex.249), Sup: 380,08m2	CASE 249 SOPROGI - MOUKONDO	4-BZV	BOUNGOUANZA Romuald
15	28753 du 07-06-22	Sect -, bloc -, Pile -: Sup: 380,85m2	KINTELE (QUARTIER NGAMBIO)	POOL	MOUANDA MOUSSOKI Vanessa
16	27236 du 03-06-21	Sect AP, bloc 101; Pile 19; Sup: 342,54m2	6, RUE CHATELET	7-BZV	MANKOU-MANKOU
17	28553 du 20-04-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 1.668,20m2	DJIRI, QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	NGUESSO Sébastien Serge
18	27559 du 08-10-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 10.000,00m2 soit 1ha	MVOUA (VILLAGE MINGALI-BAMBOU)	POOL	TEMPO PEMBE BOITUMÉLO E. M. et TEMBO KUTLWANO S. P
19	27673 du 24-09-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 2.000m2	VILLAGE IMPANI	POOL	OPA Antoine
20	20742 du 27-09-19	Sect -, bloc -, Pile -: Sup: 1.006,95m2	KINTELE (QUARTIER UNIVERSITE)	POOL	NYIRIMANZI Désiré
21	28899 du 12-07-22	Sect BD, bloc 52; Pile 2; Sup: 407,36m2	4, RUE ENDZEI (QUARTIER MIKALOU 2)	9-BZV	EBENGA Vianney De Wenceslas et EBENGA née AKIERA N. F.
22	16703 du 03-08-17	Sect P13C, bloc 28 (ex.91); Pile 25 (ex.2520); Sup: 400,00m2	MOUKONDO	7-BZV	MAMATY Guy
23	28769 du 14-06-22	Sect P15, bloc 31; Pile 11; Sup: 180,00m2	47, RUE DU MARCHE	6-BZV	MONGUIA Pierre Edwige Céline Elodie
24	28928 du 14-07-22	Sect Cl (ex.BF), bloc 46; Pile 16bis (ex17); Sup: 228,18m2	26BIS, RUENDOMBA (QUARTIER SOPROGI)	9-BZV	MBONGO OKOYO Jikel
25	28762 du 13-06-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 504,83m2	QUARTIER 7 ISSOULI	POOL	MOUNTSIBA Tito Sorel
26	28619 du 16-05-22	Sect -, bloc -, Pile 4; Sup: 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE FOURA	POOL	EYELEGOLY-ITOUA née EBENGUE Claire Isabelle
27	28620 du 16-05-22	Sect -, bloc -, Pile 5; Sup: 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE FOURA	POOL	MBANDZA Gilbert
28	28896 du 11-07-22	Sect P11, bloc 123; Pile 3; Sup: 350,00m2	1682, RUE DES MARTYRS	5-BZV	ANDELY Alain Kevin
29	27730 du 13-10-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 494,47m2	QUARTIER GASTON MPOUILLOU	POOL	GAMEKOMA Théodore
30	28887 du 08-07-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 399,89m2	QUARTIER SAINT DENIS PILONNE	9-BZV	TCHICAYA Carole Tania
31	28650 du 12-05-22	Sect -, bloc -, Pile 10; Sup: 214,13m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	PEYA ONDONGO Rosie Gracia
32	28649 du 12-05-22	Sect P9, bloc 12; Pile 3; Sup: 168,87m2	74, RUE POLYDOR	4-BZV	PEYA ONDONGO Rosie Gracia
33	28683 du 20-05-22	Sect -, bloc -, Pile 07; Sup: 404,61m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	MISSIE KOYI Janycia
34	27603 du 06-09-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 202,50m2	RUE DES CHARS (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	OKONDZA Jason Dylan
35	15788 du 15-12-16	Sect -, bloc -, Pile -: Sup: 14.401,94m2 soit 1ha44a01ca	VILLAGE MATI	POOL	SOCIETE N.A.S SERVICES
36	28212 du 09-02-22	Sect P13, bloc 196; Pile 14; Sup: 385,55m2	15, RUE MATOMBE	4-BZV	YOKA Ida Faustine
37	28213 du 09-02-22	Sect P9, bloc 176; Pile 03; Sup: 164,41m2	114, RUE LOUDIMA	5-BZV	YOKA Ida Faustine
38	28665 du 18-05-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 398,91m2	RE BOYELE (QUARTIER NKOMBO MATARI)	9-BZV	Société HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE
39	28315 du 11-03-22	Sect BS, bloc 170; Pile 7; Sup: 329,23m2	147TER, RUE MOUYONDZI (Q. MAMAN MBOUALE)	6-BZV	TSOWELA Claudio
40	28692 du 25-05-22	Sect -, bloc -, Pile -: Sup: 373,10m2	VILLAGE BOULANKIO	POOL	Société HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE
41	28621 du 06-05-22	Sect : Zone rurale; Sup: 400,00m2	LIFOUA	POOL	OLASSA Caroph
42	28623 du 06-05-22	Sect : Zone rurale; Sup: 400,00m2	LIFOUA	POOL	NGALOULA Merveille Divine Goanie
43	28622 du 06-05-22	Sect : Zone rurale; Sup: 600,00m2	LIFOUA	POOL	EBENGUI Virginie Gabrielle
44	28467 du 28-03-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 400,00m2	DJIRI-PONT (QUARTIER FLORENT TSIBA)	POOL	OPOUNDZA Hortence
45	28213 du 09-02-22	Sect P9, bloc 34; Pile 26 (ex.14); Sup: 432,94m2	41, RUE MOULEKE	5-BZV	BOMONGO INDOMBA Elvira Romy

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 1<sup>er</sup> août 2022  
Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA

## HERSEAL SARLU

Société à responsabilité limitée  
Au capital de -1 000 000 F CFA  
Siège social : Complexe JJM House  
Avenue Georges DUMAND quartier la Baraka  
BP : 259 Pointe-Noire République du Congo  
RCCM: n° CG- PNR- 01-2022-M-00880

*Avis insertion*

### Changement de l'Associé Unique: régularisation Transfert du siège social

Suivant acte sous seing privé du 4 novembre 2020, enregistré le 23 juillet 2022 sous le numéro 1301, folio 112/8, l'Associé Unique Monsieur Gaston MOUKALA avait cédé ses parts à Monsieur NZIHOU Joseph.

Ainsi, l'acte constitutif de la société HERSEAL SARLU a été modifié le 19 juillet 2022 pour régularisation. L'Associé Unique Gérant est officiellement Monsieur NZIHOU Joseph.

Et, conformément à l'acte sous seing privé du 19 Juillet 2022, enregistré sous le numéro 1300 folio 112/7, l'Associé Unique Gérant Monsieur NZIHOU Joseph, décide de transférer le siège social de la société HERSEAL SARLU à l'avenue Georges DUMAND Quartier Baraka, Complexe J.J.M House Pointe-Noire.

**Ancien siège social:** 43 Rue Jean MAHOUKOU Mvoumou, Base Agip Pointe-Noire

**Nouveau siège social:** Avenue Georges DUMAND Quartier Baraka, Complexe J.J.M House, BP: 259 Pointe-Noire République du Congo.

Inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: a été effectué sous le numéro RCCM n° CG-PNR- 01-2022—M-00880.

Le Gérant

## CORDE INDUSTRIELLE DEVELOPPEMENT ENERGIE SOLAIRE CONGO (CIDES) SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

**CAPITAL SOCIAL: 10.000.000 de F. CFA**  
**Siège social: 66, RUE BOUYALA, CENTRE-VILLE,  
ARRONDISSEMENT N°1, LUMUMBA  
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO**  
**RCCM: CG-PNR-13-B 942**

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 07 janvier 2022, les associés de la société CORDE INDUSTRIELLE DEVELOPPEMENT ENERGIE SOLAIRE CONGO, en abrégé CIDES CONGO, société à responsabilité limitée au capital social de 10.000.000 F. CFA, dont le siège social est situé 66 rue Bouyala, Centre-ville, Arrondissement n° -1 Lumumba, Pointe-Noire - Congo, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG-PNR-13 B 942, ont décidé d'approuver la cession des parts sociales intervenues entre MONSIEUR FLORENT ALEXANDRE MANCHON, MADAME LESMY GISELA ATARAMA VERA et la Société ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY, en abrégé «AIA».

*Pour avis,*

Le mandataire

## ZENITH ENERGY CONGO

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES  
CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 de F. CFA**

**Siège social: Bloc 31, Villa 407, Quartier Tchikobo, Centre-Ville  
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO**  
**RCCM: CG-PNR-01-2020-B-00267**

Aux termes du Procès-verbal de l'assemblée générale à caractère mixte en date du 06 décembre 2022 enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 21 avril 2022, sous le numéro 3699, folio 075/34 constatant les décisions, les associés de la société ZENITH ENERGY CONGO, société par actions simplifiées au capital social de 1.000.000 F CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, Bloc 31, Villa 407, Quartier Tchikobo, Centre-Ville, immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00267, ont décidé de:

- transférer le siège social de la société du 15 rue des Pélicans, Pointe-Noire (République du Congo) au Bloc 31 Villa 407, Quartier Tchikobo, Centre-Ville Pointe-Noire (République du Congo), Pointe-Noire (République du Congo)

- modifier les articles 6, 7, 8, 14, 16, 18, 19, 22, 32 et 33 des statuts.

*Pour avis,*

Le mandataire

## IN MEMORIAM

La Sœur Romance Miambanzila, Jean-Claude Banguissa et toute la famille Miambanzila, commémorent le premier anniversaire du rappel à Dieu de leur regrettée mère et grand-mère, la veuve MIAMBANZILA née MOUNZENZE JEANNE.

A cette occasion, une messe sera dite le 07 août 2022 à 6h30 en la paroisse Saint Pie X de l'OMS.

Maman, de savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu as mérités nous aide à surmonter la douleur causée par ton départ. Maman, Mémé, Dejeannot: que la lumière sans déclin brille sur tout. Puisses-tu toujours veiller sur nous.



*Union de prière.*

**BUREAUTIQUE ET SERVICES «BUSER»  
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL  
AU CAPITAL SOCIAL DE 134.000.000 DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL: 56, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, BP: 4223  
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO RCCM: CG-PNR-01-2021-B14-00017**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire, du 30 juin 2022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 19 juillet 2022, sous le n°6132, folio 134/16, les actionnaires de la société ont notamment décidé de renouveler le mandat de l'Administrateur général, Madame Elodie BIESBROUCK, pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2027, à tenir en 2028.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 20 juillet 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00664.

*Pour avis,*

L'Administrateur Général

PSP des Etats de l'Afrique  
Centrale Secrétariat Général  
Direction de l'Organisation et des Projets

THE WORLD BANK  
IBRD - IDA | WORLD BANK GROUP

## PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368

### Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF) Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt. Boite Postale 1917 - Yaoundé République du Cameroun  
Tél: (237) 222 23 40 30 / 60; Fax: (237) 222 23 33 29

## Commission de Passation des Marchés - Composante BEAC

# Avis d'Appel d'Offres

N° 003 b/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F

**Institution:** Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun  
**Nom du projet:** Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368  
**Acheteur:** Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé Cameroun  
**Pays:** Cameroun  
**Crédit IDA n°:** 62290  
**Titre de services:** Conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de détail non monétaires dans la CEMAC (SYSTAC2)  
**AAO N°:** 003b/BF.AC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F  
**Emis le:** 25 juillet 2022

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de détail non monétaires dans la CEMAC (SYSTAC2).

2. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) en charge de la coordination du Projet sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir une solution intégrée à la BEAC. Il s'agit de remplacer le système actuel SYSTAC (Système de Télécompensation en Afrique Centrale) par un système de télé compensation centralisé, universel, unique, traitant tous les moyens de paiements, y compris les virements instantanés de la monnaie électronique, mais à l'exclusion des cartes de paiement, fonctionnant en temps réel et capable de s'intégrer dans un écosystème de paiement transfrontaliers en Afrique et ce, conforme aux standards internationaux (fonctions couvertes, procédures de traitement, procédures sécuritaires, performances). Il s'agira d'un système unique pouvant être composé de plusieurs modules spécifiques distincts, notamment d'une chambre de compensation automatisée / ACH pour les chèques, effets de commerce, avis de prélèvements, virements classiques et d'une solution pour les virements ou paiements instantanés. Ce système s'inscrit dans le cadre du projet global de « Modernisation des Systèmes et Moyens de Paiement », en particulier, **le volet sur la modernisation du système sécurisé de transfert des paiements de l'Afrique Centrale.** C'est dans cette optique que la modernisation de SYSTAC devrait s'arrimer aux récentes évolutions de l'industrie de paiement de détail/de masse qui intègre le paiement

instantané, le paiement par porte-monnaie mobile, la compensation en temps réel. etc...

3. La procédure sera conduite par une mise en concurrence internationale en recourant à un Appel (AC), telle que définie dans le «Règlement applicable aux Emprunteurs- Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement» de juillet 2017 révisé en novembre 2017 de la Banque Mondiale («les Règles de passation des marchés»), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email : [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int) (ou [sarw\\_adoum@yahoo.fr](mailto:sarw_adoum@yahoo.fr)) et [otoumou@beac.int](mailto:otoumou@beac.int) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au siège de la BEAC à l'adresse mentionnée ci-dessous: de 9 heures à 13 heures, heure de Yaoundé.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé, en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, au prix de **soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros** non remboursables, payables par virement, chèque ou en espèces. Après paiement de cette somme, le dossier d'appel d'offres est remis à main propre à l'acheteur au siège de la BEAC ou envoyé par voie électronique à son adresse. **Cependant, les Soumissionnaires qui ont acheté le DAO dont le processus a été annulé n'auront pas à payer une seconde fois et recevront la version révisée du DAO dès la publication du présent avis.**

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 septembre 2022 à 12 heures (heure de Yaoundé). La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le 20 septembre 2022 à 13 heures (heure de Yaoundé).

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie de l'offre

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :  
**Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**  
**736, Avenue Monseigneur Vogt, BP 1917, Yaoundé / Cameroun**  
**UGRIF, 12ème étage, Porte 1207**  
**Monsieur le Coordonnateur du Projet**  
**Téléphone : +237 222 23 40 30/60**  
**Télécopie : +237 222 33 29**  
**[adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int) (ou [sarvc\\_adoum@yahoo.fr](mailto:sarvc_adoum@yahoo.fr)) avec copie à [otoumou@beac.int](mailto:otoumou@beac.int)**

Yaoundé, le 25 juillet 2022

DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST

# Un fils de Kélé encourage sincèrement Thierry HOBIE, l'élu de Kélé

**Honorable,**

Qu'il me soit permis de vous traduire ma profonde satisfaction suite à votre victoire consécutive aux élections législatives qui viennent de se tenir au Congo, précisément dans notre district Kelle.

Ma satisfaction se justifie par ceci que : dans une compétition, à l'instar d'un combat de boxe, il y a toujours un vainqueur. Ce victorieux, pour le cas des élections, ne l'est pas du fait de sa beauté physique, encore moins de la taille de son opulence, mais en fonction de la profondeur de ses idées qui ont fait l'unanimité, si ce n'est de tous, mais tout au plus de la majorité, comme le demande les règles fondamentales de la démocratie. Votre victoire en est un exemple.

Une palissade s'impose cependant à toute conscience ouverte à la science dialectique: la valeur d'une victoire, démocratique soit-elle, se définit relativement à la qualité des arguments matériels et théoriques présentés par l'adversaire qui, dans le vocabulaire politique s'appelle opposant. Ce sont ces arguments qui se sont avérés efficaces lors de l'épreuve, qui donnent paradoxalement un éclat particulièrement convaincant à la victoire. Défendre la thèse contraire c'est s'emberlificoter dans une attitude absurde.

C'est dire, Honorable, que votre victoire, notre victoire pour ainsi dire, sanctionnant les législatives de 2022 à Kelle, est de loin la plus respectable, parce

que merveilleuse et méritante. Simplement parce que la compétition a été d'une grande posture, au regard de la force argumentative de l'adversaire. Pour un analyste féru de l'objectivité que je suis, vous venez de réaliser, dans l'histoire des législatives à Kelle, un succès sans précédent, ce qui vaut des éloges. J'ose croire, sentiments mis entre parenthèses, qu'au-delà de ce que les uns et les autres peuvent dire, dédire et médire, ce qui est de leurs droits, la victoire de Thierry HOBIE aux législatives de 2022 restera de mémoire, parce que formidablement unique en son genre. Même ceux qui se réclament de l'opposition n'oublieront jamais le «*suspens*» imposé par la confrontation qui faisait balancer l'enthousiasme d'un camp à l'autre. C'est ce suspens jusqu'à la dernière seconde de la vérité du langage des urnes, qui a donné aux législatives de Kelle sa beauté originale, et donc à la victoire de l'élu de Kelle Thierry HOBIE sa particularité d'être sublime. A ne pas oublier que la sagesse populaire nous enjoint de reconnaître qu'«*à vaincre sans péril on triomphe sans gloire*».

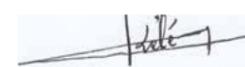
A ce niveau du raisonnement, je crois que Kelle gagnerait en perfection, si seulement les arguments présentés contre vous par vos adversaires pouvaient être transformés positivement. A ne pas oublier que l'adversaire nous révèle dans la plupart des cas ce que nous ignorons de négatif en nous. A la différence du miroir et des fanatiques qui nous font voir ce que nous connaissons de nous, l'adversaire a le mérite de nous dire ce que

nous ignorons de nous. Soumettre ces jugements à un consensus, les transformer positivement, exploiter ces arguments sans arrière-pensée, c'est faire preuve de grandeur. Ce qui vous fait l'obligation, Honorable, de revoir votre cahier de charge dans le sens d'un enrichissement, en tenant compte des arguments utilisés par vos adversaires contre vous. Je sais de quoi vous êtes capable dans le sens de la perfectibilité.

En conséquence, votre victoire aujourd'hui devenant un fait, cesse d'être la vôtre. Elle est désormais la victoire de Kelle dans toute sa complexité. C'est le moment de montrer à tous les ressortissants de Kelle que vous êtes le député de Kelle, ce que vous aviez toujours fait de par le passé. Entendu que Kelle attend de vous votre pragmatisme s'opérationnaliser.

Honorable !  
Je considère votre élection non pas comme un simple accomplissement de la volonté des hommes, ce qui deviendrait une propriété, mais comme un décret de la nature. Ce qui signifie que vous n'avez pas à chercher à satisfaire les humeurs des hommes, mais à oeuvrer pour le bien de Kelle en tant qu'enveloppement. Mes encouragements "illimités".

Votre cadet.



**Hilarion Agapite OKELE**

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET  
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT  
Av. Cardinal Emile Biayenda-Centre-ville B.P. 2090  
Tél. (242) 06 820 76 92 & 05 718 71 80 / e-mail : caissecca@gmail.com  
N° 0484 /MFB/CCA/DG / REPUBLIQUE DU CONGO

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès

Brazzaville, le 23 juillet 2022

# COMMUNIQUE

Conformément au projet de société de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO, le Gouvernement de la République du Congo s'est engagé fermement dans l'assainissement des finances publiques, élément essentiel pour impulser un développement économique harmonieux du pays. Les grandes orientations de cette politique sont contenues dans le programme conclu avec le FMI pour la période 2022-2024 et dans le Plan National de Développement 2022-2026. Un des objectifs poursuivis est de restaurer la crédibilité financière de l'Etat, d'assainir les circuits financiers nationaux et d'appuyer la relance des activités économiques, notamment dans le secteur privé national.

Dans cette optique et profitant des premiers effets bénéfiques de l'assainissement des relations avec les partenaires au développement, notamment ceux liés à la bonne exécution du programme avec le FMI, le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a engagé des travaux qui ont permis de retenir les grandes lignes de la stratégie de règlement définitif des arriérés intérieurs commerciaux et sociaux. La stratégie retenue consiste, en fonction de la disponibilité des ressources de l'Etat, de procéder par les étapes suivantes :

Audit et validation de tous les arriérés intérieurs par deux cabinets privés de réputation internationale, à savoir EY et PwC. Le résultat de cet audit a permis de mieux circonscrire l'étendue des obligations de l'Etat (1<sup>ère</sup> étape) ;

Depuis l'exercice 2021, début de règlement des arriérés sociaux envers les caisses de retraite, les sinistrés du 4 mars 2012 et autres. Ce règlement, effectué par la titrisation ou par des paiements en cash, se poursuit (2<sup>ème</sup> étape) •

A compter du 1<sup>er</sup> août 2022, le paiement intégral de toutes les dettes auditées et validées de montant inférieur ou égal à dix (10) millions de FCFA (3<sup>ème</sup> étape) ;

La publication dans les prochains jours du schéma de règlement du restant-dû de la dette (dettes de montant supérieur à 10 millions de FCFA) dont le traitement comprendra un acompte, des propositions de décote et diverses modalités de paiement (« 4<sup>ème</sup> étape »).

Le lancement de la 3<sup>ème</sup> étape, avec le règlement de toutes les dettes auditées et validées de montant inférieur ou égal à dix (10) millions de FCFA, permettra de réduire rapidement le nombre de créanciers et de faciliter le traitement du solde de la dette commerciale. Chaque créancier de cette catégorie va recevoir le paiement intégral de sa créance, sans décote mais après déduction des impôts et taxes dus à l'Etat.

Les listes des créanciers concernés par ces opérations seront affichées à la Caisse congolaise d'amortissement au fur et à mesure de leur réalisation et seront consultables sur le site du ministère des finances ([www.finances.gouv.cg](http://www.finances.gouv.cg)).

Dans la mise en œuvre de cette stratégie, le principe d'équité et de transparence entre créanciers sera strictement respecté.

  
  
**Rigobert Roger ANDELY**

CULTURE ET ARTS

## Deuxième édition du Salon des industries culturelles et créatives du Congo

La deuxième édition du Salon des industries culturelles et créatives du Congo s'est déroulée du 27 au 29 juillet 2022 à Brazzaville. Avec pour thème: «Les industries culturelles et créatives, maillon de la diversification de l'économie congolaise et de la création d'emplois pour les jeunes». Ouvert par Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, il s'est inscrit dans le cadre de la diversification de l'économie nationale.



Le présidium, avec le ministre Dieudonné Moyongo (au milieu)

L'événement qui a tenu ses promesses a témoigné l'intérêt que la République du Congo accorde à la culture en tant que vecteur important de développement humain qui est la croissance économique. Plusieurs activités ont eu lieu, au nombre desquels, les conférences-débats, les spectacles, les expositions des œuvres d'art et des ouvrages, les ateliers de formation

à l'issue desquels des certificats de participation ont été décernés aux intéressés. Pour le ministre de la Culture et des arts, «de nombreux Congolais ignorent les nombreuses variantes de l'industrie culturelle qui englobe la cinématographie, l'artisanat, la mode vestimentaire, la gastronomie, etc. Toute industrie est un système qui consiste à transformer la matière première en produits

finis. L'industrie culturelle est donc un secteur capable de soutenir la vision du Chef de l'Etat liée à la diversification économique ; et amener notre pays au développement. Parmi les objectifs visés par ce salon, le fait que les jeunes puissent être formés et qu'ils se prennent en charge au lieu de compter sur la fonction publique. Il est donc opportun que les jeunes qui évoluent dans l'informel s'organisent

et la sélection se fera en fonction de ceux qui veulent aller de l'avant», a-t-il déclaré.

Ce salon a eu un caractère international, mais dans un premier temps, l'accent a été mis sur l'expertise nationale. Il faut s'acclimater à l'ère du numérique. L'Etat a créé un marché pour inviter les acheteurs, il n'attend pas de contrepartie des artistes qui vont vendre leurs produits.

A signaler que la première édition de cette initiative a eu lieu en 2012, en format réduit. Il faut avouer que la deuxième édition a été amplifiée. Prélude à cet événement, une conférence de presse a été animée par Jean-Bruno Obambi, directeur des industries culturelles. Il avait à ses côtés Marcel Itari, directeur général des arts et des lettres.

Victor GUEMBELA

PARUTION

## Milie Théodora Miéré rend hommage à ses parents à travers quatre livres

Docteure en Sciences de l'information, Milie Théodora Miéré a enrichi sa bibliographie de quatre livres en l'honneur à ses parents Claire et Théodore Miéré. La présentation de ses productions a eu lieu le samedi 30 juillet 2022, à la mairie de Ouenzé, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville. C'est l'administrateur-maire de cet arrondissement Marcel Nganongo qui

a ouvert la cérémonie de dédicace. Ayant connu les parents de Théodora Miéré, Marcel Nganongo a fait savoir que feu Théodore Miéré était une personnalité à plusieurs facettes. «Il était un enseignant chevronné qui a contribué à la formation et à l'encadrement des jeunes. Il était également un journaliste engagé, un élu local du 5<sup>e</sup> arrondissement. Très impliqué dans la vie communautaire, Théodore Miéré a été sensible aux conditions de vie de ses concitoyens. Homme de culture et amoureux des lettres, ce dernier a légué à la postérité plusieurs écrits inédits. Il fut aussi un frère très at-



Théodora Miéré



tentionné qui a élevé ses enfants dans l'amour du prochain et surtout l'amour du Christ. Derrière ce grand homme se cache une grande dame Mme Claire Miéré. Femme de cœur, qui a été toujours aux côtés de son époux. Ce sont toutes ces responsabilités qui ont motivé Mademoiselle Milie Miéré à perpétuer la mémoire de ses illustres personnes à travers ses quatre ouvrages», a-t-il témoigné.

Devant un public, majoritairement parental, Milie Théodora Miéré a présenté les livres: «Claire et Théodore Miéré, paroles inspirantes»; «Claire Miéré, engagement auprès des veuves»; «Théodore Miéré un homme visionnaire, éclairé et engagé» et «La vie de Mâ Claire Miéré», parus aux éditions l'Harmattan et les éditions+.

Dans le livre, «Claire et Théodore Miéré, paroles inspirantes», paru aux éditions +, l'auteur met en lumière des «notes de vie», pensées réconfortantes et inspirantes qui se présentent comme des sentences ou apophtegmes relevés par Claire et Théodore Miéré, ses parents. Il s'agit de phrases et citations sur lesquelles Claire et Théodore Miéré se sont appuyés pour vivre leurs engagements. Ses parents avaient fait le choix de vivre dans un «quartier populaire» pour pouvoir inciter et encourager les jeunes, souvent défavorisés, à faire des études ou à les poursuivre. Ils ont toujours cru à l'élévation par l'éducation. Les paroles inspirantes aident à aller de l'avant, cultiver l'espoir, à bien vivre avec soi et avec les autres et construire une société meilleure.

Avant-dernière d'une fratrie de six, Théodora Miéré, fille de Ouenzé a, en sept mois, fait cette forte production. «J'ai muri l'ambition d'écrire pour mon père depuis l'âge de 9 ans, en s'inspirant de la fille de Pierre Savorgnan de Brazza qui avait produit un livre en hommage à son père», a ajouté l'auteur. «Tout ce que je peux faire, c'est de partager leurs réflexions. Voilà ce qui est important».

Le Pr Charles Zacharie Bowao, enseignant chercheur à l'université Marien Nguabi a apprécié l'originalité des œuvres de sa collègue. «Si vous avez voulu rendre hommage à vos parents, certainement que vous rendez encore davantage hommage à l'écriture».

Homme de lettres et auteur de plusieurs ouvrages, le général Eta Onka a pour sa part salué la finesse d'esprit de l'auteur. Les collaborateurs et collaboratrices du couple Miéré ont fait des évocations poignantes qui ont suffisamment appuyé les écrits de Théodora Miéré, à la grande satisfaction de l'assistance.

Trois jours auparavant, précisément le 27 juillet, l'écrivaine Milie Théodora s'est prêtée au même exercice à l'Institut français du Congo (IFC): celui de présenter ses œuvres à un public composé d'étudiants de la faculté des Lettres, des arts et des sciences humaines de l'université Marien Nguabi.

Animée et coordonnée par Mr Privat Tuburce Massanga, la rencontre de l'IFC a tenu ses promesses. Les quatre ouvrages présentés ont suscité des vocations auprès de la couche estudiantine. L'enthousiasme de cette dernière en dit long.

La mort de sa mère a été de beaucoup dans la rédaction de ses livres. «La perte douloureuse de maman m'a permis d'écrire ces quatre ouvrages pendant une année. Maman qui était veuve pendant 40 ans écrivait toutefois un article sur papa et le faisait publier au journal La Semaine Africaine. J'avais trouvé cela très intéressant, donc j'ai demandé à maman pour les 25 ans du décès de papa d'écrire sur lui. Alors, j'ai écrit un long article sur le parcours de papa et un jour j'ai dit à maman que j'écrirais un livre sur papa», a-t-elle fait savoir.

L'auteur a, dans son discours, insisté sur le dévouement et l'engagement de ses parents. Admiratrice de son père depuis son jeune âge, Milie parle de ce dernier comme de son mentor. Répondant à une question sur le parcours de son père, Théodora Miéré a souligné que: «Papa est allé à l'école tard, mais il a travaillé dur pour construire son avenir.»

Milie Théodora Miéré a, par ailleurs, remercié l'IFC et d'autres partenaires pour leur implication dans le déroulement des différentes cérémonies de dédicace.

Milie Théodora Miéré est maître de conférences HDR à l'université Paris Saclay; directrice de recherches au Larequai (Laboratoire de recherche en management de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yveline), membre de la Chaire Réseaux et Innovations. Elle a à son actif cinq ouvrages.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE & Maurice BIKINDOU (Stagiaire)

MUSIQUE

## Bernard Ngavoulou, l'étoile méconnue !

Artiste-musicien, auteur-compositeur et interprète, âgé de 58 ans, Bernard Ngavoulou, le «musicophilosophe», est un artiste congolais pétri de talents, mais peu connu. Outre cela, il est administrateur des SAF, et évolue à la Direction générale des domaines de l'Etat. Dans l'interview qu'il nous a accordée récemment à Brazzaville, il nous parle de son parcours mais aussi de ses perspectives.



Bernard Ngavoulou, le «musicophilosophe»

\*Bernard Ngavoulou, quel est votre parcours musical ?

\*\*La musique a commencé à m'influencer depuis que je suis né. Cette passion avait été étouffée par mes parents qui ont réussi à faire de moi l'enfant le plus instruit de leur progéniture. Enseignant en 1993, avec mes anciens élèves de Madingou I, à savoir Mounkrokoto à la guitare et Lopo Doudouchet à la batterie, nous avions mis au point un support audio, contenant ma première chanson titrée : «Dina». La qualité sonore de cet opus étant assez bonne, nous l'écouterions de temps à autre et le déclic est parti de là. Mais, la vie professionnelle et intellectuelle prendra le dessus pendant un laps de temps.

\*Puis l'appétit est venu en mangeant...

\*\*Effectivement ! En 2011, accompagnés de Laverand Mounkrokoto et de Berfelie, nous sommes entrés au studio de Parfait Young à Brazzaville, et avons enregistré mon premier single. Cette chanson est devenue l'hymne des personnes de mon terroir. Au fil du temps ceux qui me connaissent ont commencé à m'appeler le musicien. En 2012, j'ai composé d'autres chansons, et toujours à trois, nous avons sorti l'album «Mabouh» (entendez le bercail en tété). En 2014 et en 2016, j'ai composé sur les municipalisations accélérées de la Lékoumou et de la Bouenza. Puis, j'ai dédié un clip à Fernand Mabala, titré

: «Adieu le grand Moubafouneur», après son décès. Suivis des singles d'adieu sur Lutumba Simaro, Bébé Chinois et Pauline Toto, ma mère biologique. Sans oublier «Kiyolo ya kumi na iwva», un clip fait pour sensibiliser, conscientiser les populations sur la pandémie de Covid-19.

\*Combien d'opus avez-vous sur le marché, et comment se comportent-ils ?

\*\*Sorti en 2013 et 2014, «Mabouh» s'est assez bien vendu. Dans ma carrière musicale, j'ai perçu une fois 20.000 Francs, de la part du Bureau congolais du droit d'auteur, après plus rien. Je ne me plains pas pour autant, je suis administrateur. Et pourtant les différentes radios et télévisions font passer mes œuvres. Le souhait est que les choses se passent autrement.

\*Disposez-vous d'un groupe et d'un producteur ?

\*\*Pas du tout, l'argent de mes enregistrements au studio et la production de mes clips ne sort que du fond de ma poche. Pour le reste, je me fais accompagner par Laverand Mounkrokoto, un ancien guitariste de l'orchestre «Vox Intello», de ma fille Berfelie et de mon fils Befelson, Feeling qui danse bien, sans compter ceux qui s'intéressent à ma musique.

\*Quel genre de musique faites-vous et pourquoi ?

\*\*Je fais de la «Rumba ntsiawalisée», avec des chansons dont

les thèmes sont focalisés sur les faits de société. J'ai un faible pour la rumba en raison de sa nature et de sa beauté exceptionnelle. Elle dispose dans son essence d'une force qui nous emmène dans la musique extase, qui nous rapproche du monde intelligible. Quant au «ntsiawa», c'est une musique de mon pays, notamment de Tsiaki, Kingoué, Mayyé... Elle fait partie de ma culture maternelle et paternelle. Je le fais pour montrer au monde, cette richesse culturelle du Congo-Brazzaville, et participer ainsi au rendez-vous du donner et du recevoir comme l'exige le Président Léopold Sédar Senghor.

\*Quel est votre modèle dans le gratin musical congolais ?

\*\*Ils sont nombreux au pays et dans le monde, surtout ceux qui font la musique de l'innovation, de la recherche et surtout de la réflexion. Chairman Jacques Koyo et Jean-Serge Essous restent à jamais des modèles pour moi, dans la mesure où ils ont «engondzalisé» et «intellectualisé» la rumba. Personnellement, je contribue à la pérennisation de

cette rumba en la «ntsiawalisant», en la «mopahbalisant», et en la «musicophilosophant».

\*A quelles difficultés êtes-vous confrontés ?

\*\*Elles sont essentiellement matérielles et financières. L'absence des sponsors explique cette situation malheureuse. Mais ces difficultés ne prendront aucunement le dessus sur la détermination et la volonté de fer qui m'accompagneront à faire cette musique à jamais.

\*Quels sont vos projets ?

\*\*J'ai deux projets essentiels : continuer à assurer la pérennisation de la rumba en la «ntsiawalisant», en la «mopahbalisant» et même en la «musicophilosophant»; faire des productions publiques, ne serait-ce qu'en play-back. Mais, également, échanger sur la Musicophilosophie, sur la pensée musicophilosophique qui fait partie de mes éléments de conceptualisation et de cogitation au quotidien.

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE  
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER  
EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\* Travail\* Progrès

**INSERTION LEGALE**

De la dissolution anticipée de la société SADIV BEACH SARL, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 francs CFA dont le siège social est sis, avenue Albert 1er, enceinte du Beach, B. P.: 996, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le N°CG/BZV /07 B 126, le 03 février 2004;

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société en date à Brazzaville du 30 juin 2022, il a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée;

Le Tribunal de Commerce de Brazzaville, a par jugement n°098 rendu en date à Brazzaville du 26 juillet 2022, décidé de l'ouverture de la liquidation des biens de la société SADIV BEACH SARL et a procédé à la mise en place des organes de la liquidation dont sont désignés: Christin MOU FOUTA, magistrat, juge au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, en qualité de juge-commissaire, et Patrick GAMASSA, expert-comptable, en qualité de syndic;

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 28 juillet 2022, sous le n°M2/22-211 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

*Pour insertion légale,*

**Maître Jean Clément NGATALI**

*Le Greffier en Chef, Chef des Greffe*

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DEBRAZZAVILLE  
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER  
EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\* Travail\* Progrès

**INSERTION LEGALE****DE LA LIQUIDATION DES BIENS DE LA BANQUE ESPIRITO SANTO CONGO, en sigle BESCO S.A.**

Le Tribunal de Commerce a rendu en du 12 Juillet 2022, à la requête de monsieur ETOU OBAMI Brice Voltaire, de nationalité congolaise, marié, père d'enfants, expert-comptable, domicilié au n°149 de la rue Franceville, Moundali, Brazzaville, aux fins de d'ouverture de la procédure de la liquidation des biens de la Banque Espirito Santo Congo, dite BESCO, la décision dont le dispositif est ainsi libellé:

**PAR CES MOTIFS:**

Statuant publiquement, en matière gracieuse, en matière commerciale, et en premier ressort;

Déclare recevable et fondée l'action de ETOU OBAMI Brice Voltaire;  
Prononce l'ouverture de la liquidation de la BANQUE ESPIRITO SANTO CONGO;

Homologue la désignation la désignation de ETOU OBAMI Brice Voltaire en qualité de liquidateur bancaire et désigne NGOKA Lambert, juge au TGI de Brazzaville, en qualité de Juge commissaire;

Dit que le Greffe du tribunal de céans accomplira les formalités prescrites par la loi;

Condamne le requérant aux dépens;

*Pour insertion légale,*

**Maître Jean Clément NGATALI**

*Le Greffier en Chef, Chef des Greffe*

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
BRAZZAVILLE  
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER  
EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\* Travail\* Progrès

**INSERTION LEGALE**

De la radiation de la succursale TECHNE S.P.A, société anonyme dont le siège social est sis, 1424 Avenue Loutassi plateau des 15 ans, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le n°CG/BZV /20 B 7602, le 19/06/2020;

En vertu de l'attestation établie en date à Bergame du 20 mai 2022 par maître Boni Francesco, Notaire à la résidence de Bergame, les actionnaires de la société TECHNE S.P.A ont délibéré et adopté la résolution sur la fermeture du bureau secondaire sur le territoire de la République du Congo.

En conséquence, vu les dispositions des. articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 21 juillet 2022, sous le n°206 aux fins de la radiation de l'établissement secondaire de ladite succursale.

*Pour insertion légale,*

*Greffier en Chef,*

**Maître Clément NGATALI**

**ANGLO AFRICAN OIL & GAS CONGO**  
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CAPITAL SOCIAL: 10.000.000 de F. CFA  
SIÈGE SOCIAL: EASY BUSINESS CENTRE, 3, RUE MBOUNDA,  
CENTRE-VILLE  
B.P.: 1753, POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM: CG-PNR-11-13-2623

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale à caractère mixte en date du 06 décembre 2021 enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 25 avril 2022, sous le numéro 3784, folio 077/10 constatant les décisions, les actionnaires de la société ANGLO AFRICAN OIL & G.A.S CONGO, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, Easy Business Centre, 3, Rue Mbounda, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG-PNR-11-B-2623, ont décidé de:

- transférer le siège social de la société du 15 rue des Pélicans, Pointe-Noire (République du Congo) au Easy Business Centre, 3, Rue Mbounda, Centre-Ville Pointe-Noire (République du Congo), Pointe-Noire (République du Congo);

- modifier les articles 1er , 10, 15, 17, 18, 20, 22, 23, Titre V des statuts.

*Pour avis,*

**Le mandataire.**

## FORMATION

## Des journalistes sportifs désormais outillés à la couverture des événements

Après six jours de révision et d'apprentissage intense sur le processus de création de l'information sportive sur un événement menés par un professionnel chevronné, Charles Mbuya de Canal+ international, le séminaire de formation des journalistes sportifs organisé par la FECOFOOT (Fédération congolaise de football) à l'hôtel Saint François de Paule de l'ACERAC, à Brazzaville, a pris fin samedi 30 juillet 2022 par la remise de certificats aux 41 participants.

Ce séminaire rentre dans le cadre du programme d'activités annuel de la FECOFOOT dans son volet formation avec pour thématiques : maîtriser le processus et les techniques de tournage en télévision ainsi que les contraintes liées à l'écriture journalistique. Exposés théoriques, soutenus par des illustrations, et exercices pratiques ont alterné. A travers des échanges interactifs, il a été rappelé que le journaliste sportif doit avoir la



Les participants et des membres de la Fecofoot

passion du métier, être prêt à faire le sacrifice, être rigoureux, avoir une culture générale, se documenter pour connaître l'histoire, faire recours aux compétences, connaître les acteurs concernés sur son sujet, discuter avec les sachants, notamment avec les anciens joueurs, médecins de l'équipe, être curieux afin d'explorer, se former et s'informer pour être édifié sur un événement, avoir la maîtrise de la langue de tra-

vail, afin d'être efficace, bien traiter les sujets après un reportage ou après avoir réalisé une interview. Être fluide dans le travail, avoir une langue facile, une bonne diction, être critique sur un sujet. Dans le traitement, les participants ont été édifiés sur la structure d'une information, afin d'accrocher le public ou le lecteur. Un reportage ou une interview obéit à des règles, notamment savoir choisir un

angle précis pour bâtir un bon papier. En télévision, l'image et le son sont importantes et en radio, le privilège est au son. En presse écrite, c'est l'écriture.

En sus du reportage et de l'interview, l'animateur du séminaire a insisté sur l'importance des archives dans une rédaction. Pour lier la théorie à la pratique, des groupes de travail ont été constitués avec pour principal sujet à traiter, le match amical des Diables-Rouges contre les Léopards de la R.D. Congo comptant pour les préparatifs des deux équipes nationales aux éliminatoires de la 7<sup>e</sup> édition du CHAN.

Les participants ont eu aussi des échanges avec M. Georges Eboué, journaliste sportif retraité, qui a partagé son expérience sur le "direct" d'un match de football à la radio. Au terme de ce séminaire, chaque participant a pu acquérir des outils nécessaires pour son épanouissement.

Pascal BIOZI KIMINOU

## COUPE DU CONGO FOOTBALL

## Déjà les demi-finales !

À l'issue de la manche retour des quarts de finale disputés les 28 et 29 juillet derniers au Stade Massamba-Débat à Brazzaville, la Coupe du Congo a atteint l'étape des demi-finales. Les matchs aller ont débuté au moment où nous mettions sous presse.

Octuples vainqueurs de l'épreuve, les Diables-Noirs étaient aux prises au Stade Massamba-Débat avec le CARA, deux fois vainqueur de la compétition. Le match retour aura lieu lundi 8 août à 16 heures dans la même enceinte.

Les Diables-Noirs se sont qualifiés aux dépens de V.Club-Mokanda de Pointe-Noire (2-0 à Pointe-Noire et 1-1 à Brazzaville), tandis que CARA a doublement battu d'autres Ponténégrins, ceux de l'AS Cheminots (2-1 à Pointe-Noire et 2-0 à Brazzaville).

L'autre demi-finale a pour protagonistes AS Otho d'Oyo (qui court après son premier sacre) et Inter Club de Brazzaville (3



Les Diables-Noirs, détenteurs du record de victoires

victoires en Coupe nationale). Après le match aller à Owando (Stade Marien Ngouabi), les deux formations descendront à Brazzaville, le lundi 8 août à 14h, pour le match décisif. Si les protégés du président Ominga ont éliminé l'Etoile du Congo sur tapis vert, cette dernière ayant décidé d'abandonner la pelouse après seulement soi-

xante minutes de jeu au match aller, le duel des frères d'armes "ennemis" d'Inter Club a tourné en faveur des Brazzavillois aux dépens des Dolisiens (0-1 et 5-1).

Après un cheminement plutôt laborieux, le public espère qu'à cette étape de la compétition, les rencontres susciteront, enfin, de l'intérêt.

Cette année, la Coupe nationale en est à sa... trentième édition, n'ayant pu être organisée en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. Qui succèdera à l'Etoile du Congo, vainqueur en 2019 ? Là est la question.

Jean ZENGABIO

## FOOTBALL

## Les Diables-Rouges A' ne rassurent pas !

Une victoire, deux défaites et un nul: tel est le bilan de la série des matchs de préparation que les Diables-Rouges A' ont livrés au mois de juillet à Cotonou, à Brazzaville et à Kinshasa. Il est difficile d'en avoir le cœur net à leur sujet.

A Cotonou, les poulains du sélectionneur Elie Ngoya ont disputé deux matchs contre la sélection nationale locale du Bénin. L'un s'est soldé par 1-0 en leur faveur, et l'autre par une défaite sur le même score.

De retour au pays, ils ont poursuivi leur campagne de préparation mercredi 27 juillet dernier à Brazzaville où ils ont accueilli les Léopards de la R.D.C au Stade Président Alphonse Massamba Débat. Résultat: match nul (1-1). Les visiteurs ont ouvert le score à la 23<sup>e</sup> minute, contre le cours du jeu, par Lilepo Makabi Glody, alors que la domination était congolaise. Les Diables Rouges n'ont rétabli l'équilibre que dans le temps additionnel (90<sup>e</sup> +4) par leur capitaine Harvy Osseté. Leur

enthousiasme a été douché au match retour, dimanche 31 juillet 2022 au Stade des Martyrs, à Kinshasa, où ils ont subi une défaite sèche (0-2).

On le voit, les Diables-Rouges sont loin de rassurer, à l'orée de leur double confrontation avec leurs homologues de la Centrafrique, dans le cadre des éliminatoires du CHAN (Championnat d'Afrique des nationaux), compétition réservée aux joueurs locaux et dont la phase finale.

Pascal BIOZI KIMINOU



Le sélectionneur Elie Ngoya à du pain sur la planche.

## CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLETISME

## Résultats sans précédent pour l'Ethiopie !

Les championnats du monde d'athlétisme organisés à Eugène, aux Etats-Unis, se sont terminés le 24 juillet 2022. Ils resteront une référence pour l'Ethiopie qui, pour la première fois depuis 2005, est redevenue le pays africain numéro 1 devant le Kenya.

Ces championnats ont été couronnés de succès pour les Etats Unis d'Amérique. Leur moisson de médailles suscite le vertige. Ils en ont raflé 33 au total, dont 13 en or, terminant ainsi en tête du classement. C'est le contraire qui aurait surpris.

L'Afrique a glané, au total, 28 médailles. C'est le quatrième meilleur résultat du continent africain dans les championnats du monde. Le Kenya étant en recul, les héros africains sont plutôt les athlètes d'Ethiopie qui ont propulsé leur pays à la deuxième place du classement général derrière les USA. Ils ont décroché 10 médailles comme la Jamaïque et le Kenya, sauf qu'ils devancent ces deux derniers pays par un plus grand nombre de médailles d'or : 4 contre 2. Les médailles éthiopiennes du plus précieux métal pendent sur les poitrines de Tamira Tola (or, marathon), Gotytom Gebreslase (or, marathon), Letesenbet Gidey (or, 10000m) et Gudaf Tsegay (or, 5000m).

Outre l'Ethiopie et le Kenya, trois autres pays traditionnellement acquis à l'athlétisme portent le beau bilan de l'Afrique : le Nigeria classé 13<sup>e</sup> (2 médailles dont 1 en or et 1 en argent), l'Ouganda classé 16<sup>e</sup> (1 médaille en or et 2 en bronze), le Maroc qui occupe le 22<sup>e</sup> rang (avec 1 médaille d'or et 1 autre seulement en bronze). L'Algérie et la Burkina Faso, une médaille de bronze chacun, occupent la 33<sup>e</sup> place ex-aequo.

G.-S.M.

### La liste des médaillés par pays

**Ethiopie** (10) : Tamira Tola (or, marathon), Gotytom Gebreslase (or, marathon), Letesenbet Gidey (or, 10000m), Gudaf Tsegay (or, 5000m), Gudaf Tsegay (argent, 1500m), Mosinet Geremew (argent, marathon), Lamecha Girma (argent, 3000m steeple), Werkuha Getachew (argent, 3000m steeple), Dawit Seyaoum (bronze, 5000m), Mekides Abebe (bronze, 3000m steeple) ;

**Kenya** (10) : Emmanuel Korir (or, 800m), Faith Kipyegon (Or, 1500m), Jacob Krop (argent, 5000m), Judith Korir (argent, marathon), Hellen Obiri (argent, 10000m), Béatrice Chebet (argent, 5000m), Stanley Mburu (argent, 10000m), Consesus Kipruto (bronze 3000m steeple), Mary Moraa (800m, bronze), Margareth Kipkemboi (bronze, 10000m) ;

**Ouganda** (3) : Joshua Cheptegei (Or, 10000m), Jacob Kiplimo (bronze, 10000m), Oscar Chelimo (bronze, 5000m) ;

**Nigeria** (2) : Tobi Amusan (or, 100m haies), Ese Brume (argent, longueur) ;

**Algérie** (1) : Djamel Sedjati (argent, 800m) ;

**Maroc** (1) : Soufiane El Bakkali (or, 3000m steeple) ;

**Burkina Faso** (1) : Hugues-Francois Zango (argent, triple saut).

## KARATÉ A POINTE-NOIRE

## Clubs Sécurité Kamikaze et Jaguar remportent les trophées

Les championnats des trois sous-ligues de la Ligue départementale de karaté style shotokan de Pointe-Noire ont fait place il y a quelques semaines aux championnats départementaux à l'esplanade du Stade Cheminots. Ils ont été remportés par Sécurité Kamikaze et Jaguar.

Des bataillons de fanatiques et sympathisants avaient pris d'assaut le stade cheminot pour assister et encourager les champions des catégories des sous-ligues qui rivalisaient d'ardeur sur le shiai-jo (surface de compétition). En jeu : une place sur le podium donnant accès à une participation aux prochains championnats nationaux dont la date et le lieu restent à déterminer.



Joseph Biangou Ndinga remettant le trophée au capitaine de Sécurité Kamikaze

Les kumités (combats) ont été d'un niveau technique moyen. Néanmoins ils ont comblé les attentes des dirigeants. En kumité équipe senior hommes, c'est le club Sécurité Kamikaze qui a arraché le trophée mis en jeu, suivi du club Jestroy et Congojob, tandis qu'en kumité kata équipe seniors hommes, Jaguar a pris la coupe, suivi du club Congomat.

La cérémonie de remise de trophées couplée à la clôture s'est déroulée au siège de la ligue, sis au Complexe sportif de la ville océane. Sous la supervision de Joseph Biangou Ndinga, directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire, qu'entouraient Michel Malalou, président de la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires, les membres du bureau exécutif de la ligue, les présidents des sous-ligues, les encadreurs des clubs ainsi que les budokas.

Après le mot de remerciement du président de la ligue aux autorités locales qui n'avaient ménagé aucun effort pour la réussite de l'événement, Joseph Biangou Ndinga a invité les budokas qualifiés à être davantage proactif et à redoubler d'effort aux entraînements pour ne pas faire piètre figure aux championnats nationaux d'où sortiront les Diables rouges karaté. Aux perdants, il leur a dit de ne pas se décourager, bien au contraire. «Les échecs doivent inciter à améliorer les performances», a-t-il indiqué.

Equateur Denis NGUMBI

**OCEAN EXPRESS**

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1.000.000.000 de FCFA

Siège social : Avenue de Loango, B.P 646,

Pointe-Noire, République du Congo / R.C.C.M. : CG-PNR-01-2004-B12-00293

**FUSION PAR ABSORPTION DE LA SOCIETE EXPRESS AFRIQUE CONGO  
PAR LA SOCIETE EXPRESS AFRIQUE CONGO ET DISSOLUTION  
SANS LIQUIDATION DE LA SOCIETE EXPRESS AFRIQUE CONGO**

1. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Assemblée générale extraordinaire de la société OCEAN EXPRESS en date, à Pointe-Noire, du 27 juin 2022, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 28 juin 2022, sous le répertoire n0298/MN/022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 juillet 2022, sous le n°5921, folio 127/25, les associés ont notamment décidé :

d'approuver la fusion par absorption de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO par la société OCEAN EXPRESS avec effet au 1er janvier 2022, après avoir pris connaissance du projet de traité de fusion par lequel la société EXPRESS AFRIQUE CONGO fait apport à la société OCEAN EXPRESS de tous les biens composant son actif net à la date du 31 décembre 2021, et constaté que cette fusion entraîne la dissolution sans liquidation de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO avec effet au 1er janvier 2022, du fait de la fusion de la société OCEAN EXPRESS par absorption de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO, et de la transmission universelle du patrimoine de la société Absorbée à la société Absorbante,

d'étendre, consécutivement à l'approbation de la fusion par absorption de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO par la société OCLAN EXPRESS, l'activité sociale de la société à l'affrètement, le levage, le terrassement, le garage, l'entrepôt, les ateliers mécaniques et les

soudures industrielles, de modifier corrélativement l'article 3 des statuts comme suit :

« Article 3 — Objet

La société a pour objet, en tout pays et particulièrement en République du Congo, directement ou indirectement :

le commerce général : import-export, achat, vente de toutes marchandises ; la prestation de services ; la représentation, la commission courtage, le négoce ; le transport, la manutention, le transit et la location, l'affrètement, le levage, le terrassement, le garage, l'entrepôt, les ateliers mécaniques et les soudures industrielles ;

et généralement, la société pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.»

Et d'adopter les statuts de la société mis à jour.

de corriger les erreurs matérielles contenues dans les articles 4 relatif au siège social, 16 relatif à la révocation, la démission, le décès ou la retraite d'un gérant, 17 relatif à la rémunération du gérant et 18 relatif à la nomination du gérant.

Et d'adopter les statuts de la société mis à jour ;

2. Aux termes du traité de fusion par absorption de la société EXPRESS AFRIQUE CONGO par la société OCEAN EXPRESS, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 28 juin 2022, sous

le répertoire n0298/MN/022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 juillet 2022, sous le n°5919, folio 127/23 :

la société EXPRESS AFRIQUE CONGO a fait apport à la société OCEAN EXPRESS de tous les biens, droits et obligations, actifs et passifs composant son patrimoine, sans exception ni réserve, à la date du 31 décembre 2021,

du seul fait de la réalisation définitive de la fusion, la société EXPRESS AFRIQUE CONGO se trouvera dissoute de plein droit,

du fait de la reprise par la Société Absorbante de la totalité de l'actif et du passif de la Société Absorbée, la dissolution de cette dernière ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

Dépôt dudit procès-verbal, du traité de fusion et des statuts mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous les numéros CG-PNR-01-2022-D-00655, CG-PNR-012022-D-00654 et CG-PNR-01-2022-D-00653. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire a été enregistrée sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00851.

**Pour avis,  
Le Gérant**

**ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI  
NOTAIRE**

115 bis, Boulevard Denis Sassou NGUESSO, MPILA, Centre-ville  
B.P : 13646 / Tel(s) 05.585.61.87/ 06.412.72.92  
E-mails : officenotmouandza@yahoo.fr/officenotsmb@gmail.com  
Brazzaville - République du Congo

**MONETBIL BRAZZA**

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE  
CAPITAL SOCIAL : UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL : 89, Rue Ibaliko, Kombo; Arrondissement 9 Djiri, BRAZZAVILLE

**AVIS D'EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL**

Suivant procès-verbal des décisions extraordinaire de l'associée unique de la société dénommée «MONETBIL BRAZZA», reçu en date à Brazzaville du quinze juillet deux mille vingt-deux (15/07/2022) par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré le 19 juillet 2022, sous folio 130/18, Numéro 2766 à La recette EDT plaine, Brazzaville (République du Congo) ; l'associée unique a décidé d'étendre son objet social à l'activité suivante:

• **Paris sportif.**

En conséquence de cette résolution, les dispositions de l'article deux (2) des statuts ont été modifiées.

Deux copies authentiques du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 juillet 2022, sous le numéro D16-Procès-verbal et mention modification a été faite au Registre du Commerce et du Crédit mobilier le même jour.

**Pour avis  
Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI  
NOTAIRE**

**COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE BRAZZAVILLE**

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\* Travail\* Progrès

**CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF**

**INSERTION LEGALE**

De la dissolution anticipée de la succursale de la société **CHINA RAILWAY 20 BUREAU GROUP CORPORATION SARLL**, société à responsabilité limitée sis au n° 89 Route Nord de Taihua, District de Weiyang Xi'an, Shaanxi, Chine, ayant une succursale au Congo dont le siège social est situé sur la Rue de l'Amitié, Centreville, Brazzaville et immatriculée au RCCM sous le N° CG/BZV/19 B 7567, le 28 juin 2019 ;

Aux termes du procès-verbal des Décisions du Fondé de Pouvoir de ladite succursale en date à Brazzaville du 18 juillet 2022, constatant la dissolution anticipée ;

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 1er août 2022, sous le n° M2/22-215 aux fins de la dissolution anticipée de ladite succursale.

**Pour insertion légale,  
Pour Le Greffier en Chef, Chef de Greffe  
Par intérim,  
Me Zéphiryn ONDONGO**

# AVIS A LA CLIENTELE DES BANQUES

Conformément à la lettre Circulaire N°004/GR/2022 du 22 Juin 2022 de la BEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), précisant les conditions et modalités d'utilisation à l'extérieur des instruments de paiement électronique ainsi que le règlement à distance des transactions, l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo en sigle «APEC Congo vous rappelle par le présent avis que l'utilisation d'une carte bancaire (visa-MasterCard-etc.) à l'extérieur de la zone CEMAC est réservée exclusivement à son titulaire (Personne dont le nom est inscrit sur la carte).

Par conséquent, vous ne devez pour quelque motif que ce soit céder ou prêter à un tiers votre carte, sous peine de son retrait ou désactivation par la banque émettrice.

### 1. Pour les voyages de court séjour hors de la CEMAC.

Dès la première utilisation de la carte bancaire sur guichet automatique de banque (GAB) ou sur terminal de paiement électronique (TPE) hors de la CEMAC, et dans la limite de 5 000 000 FCFA, par voyage, par titulaire, vous disposez d'un délai qui ne peut excéder 30 jours pour transmettre à votre banque, les preuves de voyage ci-après :

- \* La copie du passeport en cours de validité (Page avec la photo) ;
- \* La copie des pages du passeport tamponnées aux frontières d'entrée ou de sortie, la copie du visa le cas échéant ;
- \* Le ticket de transport confirmé.

Pour tout dépassement du plafond réglementaire de

5 000 000 FCFA des opérations sur GAB et TPE, par voyage, par titulaire, les transactions restent soumises à la présentation des justificatifs à transmettre à votre banque.

### 2. Pour les résidents amenés à séjourner pendant une longue période hors de la CEMAC :

Dès la première utilisation d'une carte bancaire sur GAB ou sur TPE hors de la CEMAC, ainsi que les achats en ligne, et dans la limite de 5 000 000 FCFA, (2 millions pour les étudiants), par mois, par titulaire, vous disposez d'un délai qui ne peut excéder 30 jours pour transmettre à votre banque les preuves de voyage et les documents justifiant votre statut de résident à l'étranger.

Sont concernés :

- \* les Chefs de missions diplomatiques, diplomates et assimilés ainsi que les membres de leur famille issus des pays de la CEMAC ;
- \* les Malades en soins à l'extérieur de la CEMAC et des personnes qui les accompagnent ;
- \* les étudiants à l'étranger relevant d'un ménage résident de la CEMAC ;
- \* les fonctionnaires des Etats de la CEMAC employés à l'extérieur de ceux-ci dans des enclaves territoriales ;
- \* les militaires participant à des missions à l'extérieur de la CEMAC,
- \* les travailleurs saisonniers résidents de la CEMAC qui exercent leur activité hors de celle-ci ;
- \* les Personnes employées par des entités résidentes de la CEMAC en formation, en stage, en mission ou travaillant en alternance à l'étranger ;
- \* les résidents de la CEMAC, membres d'équipage des navires, aéronefs et plateformes pétrolières à l'étranger;

\* ,les résidents de la CEMAC en pèlerinage, participant à une foire, une activité sportive ou culturelle ou toute autre activité assimilée.

Pour tout dépassement des plafonds réglementaires ci-dessus par mois, par titulaire, les transactions restent soumises à la présentation des justificatifs à transmettre à votre banque.

### 3. Pour les paiements par carte sur internet.

La carte bancaire reste utilisable en ligne en toute liberté dans la limite de 1 000 000 F CFA par mois, par titulaire.

Au-delà de ce plafond, vous devez transmettre à votre banque les documents justificatifs des sommes correspondantes.

Nous portons votre attention sur le fait que si les justificatifs de voyage et de dépassement des plafonds ne sont pas fournis dans le délai de 30 jours, la banque est tenue d'adresser au titulaire de la carte, une lettre de mise en demeure lui demandant de communiquer sous huitaine tout document probant. A défaut de réponse au terme du délai imparti dans la mise en demeure, elle serait dans l'obligation de suspendre l'utilisation de tous les instruments de paiement électronique du titulaire concerné.

Pour toute information complémentaire, nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher de votre banque.

**La Secrétaire Permanente**

**Aurélié ZOULOU BIYELE**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
 PROJET D' APPUI AU DEVELOPPEMENT  
 DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO  
 Unité \* Travail \* Progrès

### PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MPIEME LA LOUILA, DANS LE DEPARTEMENT DU POOL

A l'issue de la procédure de passation des marchés et de l'observation d'une période de debriefing de 10 jours, les résultats définitifs se présentent comme suit :

N°	SOUSSIONNAIRES	RESULTATS
1	NGOMBE Edouard	Attributaire
2	N'KOU André	Offre non retenue
3	MOUFOUMA PAYANOU Dhide Aymar	Offre non retenue
4	OSSEBI Nev Golvan	Offre non retenue
5	BACKOULAS BANSIMBA Vera Amena	Offre non retenue
6	GOMA Leuzin Simplicie	Offre non retenue
7	MPONGUI Salemond	Offre non retenue
8	BILIMART Renaud Justice	Offre non retenue
9	M'POOCHOU SAADEU Ezechiel	Offre non retenue
10	MFOUILLOU Sylvère Raphael	Offre non retenue
11	MALONGA LHOU Andréas Nalozy	Offre non retenue
12	LONDE Albert Espoir	Offre non retenue
13	ENDOLET NIAMBA Charly Herman	Offre non retenue
14	MISSENGUE MBOUKOU Eloge Armel	Offre non retenue
15	FLEXI Energy Consulting Flenerco	Offre non retenue

Brazzaville, le 27 juillet 2022



Le Coordonnateur National,

*Isidore ONDKI*  
**Isidore ONDKI**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
 PROJET D' APPUI AU DEVELOPPEMENT  
 DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO  
 Unité \* Travail \* Progrès

### PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE PISTE AGRICOLE MPIEME LA LOUILA, DANS LE DEPARTEMENT DU POOL

A l'issue de la procédure de passation des marchés et de l'observation d'une période de debriefing de 10 jours, les résultats définitifs se présentent comme suit :

N°	SOUSSIONNAIRES	RESULTATS
1	Société EBCS	Attributaire du marché
2	Société JUPITER BTP sari	Offre non retenue
3	Société CP	Offre non retenue
4	Société ITA CONSTRUCTION	Offre non retenue
5	Groupe Congo Développement	Offre non retenue
6	Société China Road and Bridge	Offre non retenue

Brazzaville, le 5 juillet 2022

**Le Coordonnateur**



*Isidore ONDKI*  
**Isidore ONDKI**

# **APPEL À CANDIDATURE POUR LA GESTION DES PROJETS FINANCÉS PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES**

**Titre du Poste:**

Coordonnateur de projet

**Contexte:**

Dans le but d'améliorer la gouvernance et la performance du portefeuille des projets financés par les institutions financières internationales et placés sous la tutelle du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, le présent appel à candidature est lancé Pour les postes de coordonnateur de projet.

**Mission:**

Les candidats ou les candidates seront chargés (e) de la gestion du projet en coordonnant tous les services rattachés à l'exécution du projet. Ils ou elles seront l'interface entre le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public et le partenaire financier sur toutes les questions relatives à l'exécution spécifique du projet. Principales tâches et responsabilité :

**Profil:**

- Bon manager
- Capacité de travailler en équipe et sous pression
- Bonne expression écrite et orale
- Intégrité morale et professionnelle
- Responsabilité professionnelle
- La pratique de l'anglais serait un atout
- Capacité d'adaptation
- Bonne connaissance du logiciel Microsoft

**Expérience:**

Nationalité congolaise

Titulaire d'un Bac+5 dans les filières sui-

vantes : droit, économie, finance ou gestion  
Expérience de 5 ans au moins à des postes de responsabilité dans l'administration ou dans le secteur privé

Bonne connaissance du cycle des projets financés par les institutions financières internationales

Merci d'adresser une lettre de motivation et CV détaillé à l'adresse ci-dessous

**Lieu de dépôt:**

Les dossiers complets seront envoyés à l'adresse suivante :

cgmp@finances.gouv.cg ou auprès de la cellule de Gestion des Marchés Publics, premier étage du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, Direction de la Solde, porte n°1, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00, BP: 2083, Brazzaville, sous plis fermés avec la mention de poste de coordonnateur à l'attention du Directeur de cabinet.

**Le délai de dépôt:**

Le délai de dépôt de candidature est fixé à deux (02) semaines à compter de la date de publication du présent appel à candidature.

**Procédure de recrutement:**

Le recrutement du candidat(e) se fera sur CV suivi d'un entretien. Seuls les candidat(e)s présélectionnés seront contactés.

***Le Directeur de Cabinet***  
**Wilfrid Albert OSSIE**

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE**  
**LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO,**  
**RECRUTE UN CONSULTANT NATIONAL, ASSISTANT PROCUREMENT**  
**DU BUREAU DE L'OMS AU CONGO**

**Contexte et justification:**

Le bureau de l'OMS au Congo, à l'instar des autres pays de la région a connu une revue fonctionnelle dont la mise en œuvre a commencé en début 2021 et se poursuit. L'approche district de la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle avec toutes les implications en termes de volume d'activités, le regroupement des fonctions de protocole, voyage et logistique au sein d'un même portefeuille suite à la mise en œuvre de la revue fonctionnelle, et la gestion des dossiers d'achat par le même portefeuille en attendant la prise en main par les assistants aux programmes sont des facteurs qui rendent la position difficilement gérable par une seule personne. Ainsi, pour rendre encore plus efficace l'appui du CSU aux programmes, le recrutement d'un assistant pour appuyer le portefeuille ressort comme une solution à court terme en attendant la formation des assistants aux programmes.

**Grade du poste:** G4 le Barème des Nations Unies pour les consultants au Congo sera utilisé.

**Type de contrat:** Special Services Agreement (SSA)

**Date de publication:** 02 août 2022

**Durée du contrat:** 3 mois renouvelables

**Supervision:** Le titulaire du poste sera sous la supervision direct du chargé des opérations et sous la supervision globale du Représentant.

**Taches du titulaire:**

- Formuler des demandes d'estimation de prix pour des articles/ services ne figurant pas dans le catalogue de produits standards de l'OMS;
- Enregistrer et archiver les demandes d'estimation de prix de biens et services qui ne sont pas encore inclus comme articles dans la nomenclature;
- S'assurer que les requêtes d'achat en provenance des programmes comportent toutes les informations requises pour faciliter le processus d'achat.
- Appuyer dans la mise à jour de la liste des entrepreneurs/ fournisseurs sélectionnés est envoyée en vue de leur enregistrement; propose au bureau de pays ou l'aide à accepter les offres les plus économiques, justificatifs à l'appui. Au cas où des services externes sont réquisitionnés, l'Assistant aide le Chargé des Opérations à étudier la demande de service sur la base des politiques de l'OMS.
- Accuser réception physique des biens et services;
- Appui dans la tenue et la mise à jour des données de tous les articles «inventoriés» du bureau de pays;
- Appuyer dans le suivi du carburant,
- Appuyer la logistique dans la coordination et la maintenance des véhicules et générateurs
- Faire le suivi des besoins en petits matériels et fournitures consommables du bureau.
- Appuyer dans la tenue des inventaires de stocks par entrepôts;
- Toute autre tâche similaire en appui à la réponse aux urgences.

**Compétences recherchées:**

- Communiquer de manière crédible et efficace;
- Produire des résultats;

- Favoriser l'intégration et le travail en équipe;
- Respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles
- Veiller à l'utilisation efficace des ressources;

**Niveau d'études:**

**Essentielle:** Fin d'études secondaires avec formation de pratiques administratives générales en mettant l'accent sur la logistique, l'approvisionnement et le voyage.

**Souhaitable:** Une formation dans les domaines précités dans le Système des Nations Unies serait un atout.

Des compétences avérées dans la rédaction de documents administratifs sont souhaitables.

**Expériences:**

Au moins (5) ans d'expériences dans des postes administratifs de préférences avec plusieurs années d'expériences aux Nations Unies et une bonne pratique de ses règles, règlements et procédures.

**Composition de dossier:**

CV daté et signé par le candidat avec des adresses complètes de 3 personnes de référence/lettre de motivation /copies des diplômes.

**Langue:** excellente maîtrise du français (oral et écrit).

**Conditions de travail:**

La durée de la mission est de 3 mois à dater de la signature du contrat.

**Type de contrat:** Accord d'exécution de Service Spéciaux (SSA).

Le consultant sera recruté par l'OMS et obéira aux conditions de travail des consultants sous contrat OMS. Il sera basé à Brazzaville et pourra effectuer des missions sur terrain en cas de nécessité.

**Soumission de candidature:**

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation, le CV et les justificatifs des diplômes doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le mardi 16 août 2022 à 12h00mn.

Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents ci-dessus pourront être retenus pour la sélection.

L'OMS est un environnement non-fumeur.

L'OMS ne tolère aucune forme d'exploitation sexuelle, d'abus, ni de harcèlement sexuel dans le cadre de ses activités.

L'OMS se réserve le droit de ne pas donner de suite au présent avis d'appel à candidatures.